



Fédération des Centres Sociaux
et Espaces de Vie Sociale
de la Réunion

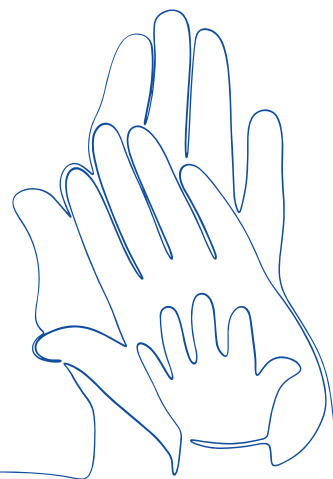


Projet social du Centre Social Kaz Fami

2026-2029



Remerciement



Le renouvellement du projet social pour **les quatre prochaines années** repose sur l'implication déterminante de l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, dont la Caisse d'Allocations Familiales pour son accompagnement et la confiance accordée, ainsi que la Fédération des Centres Sociaux pour son appui méthodologique.

Une reconnaissance particulière est adressée à **l'équipe du Centre Social** pour son engagement constant tout au long de la démarche ainsi qu'aux services de la Ville pour leurs collaborations constructives.

Cet ensemble de contribution témoigne de la mobilisation collective qui permet de porter **un projet social ambitieux, co-construit avec les réalités locales et pensé avec et pour les habitants.**



Le mot du Maire

Vanessa MIRANVILLE



Le renouvellement du projet social du Centre Social Kaz Fami pour la période 2026–2029 marque **une nouvelle étape dans l’accompagnement des habitants de La Possession.**

Elaboré avec les habitants, les partenaires et les équipes du Centre Social et de la DGA Epanouissement du Citoyen, il se traduit par des **actions concrètes en faveur de la parentalité, du vivre ensemble, de l’accès aux droits et du développement durable.**

À partir de janvier 2026, le quartier Moulin Joli intégrera **la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la Ville.** Cette évolution permet **d’assurer la continuité de plusieurs dispositifs**, notamment le Programme de Réussite Éducative (PRE) et la Cité Éducative, en cohérence avec les orientations du projet social.

Dans ce cadre, le Centre Social Kaz Fami, désormais **recentré sur Moulin Joli**, continuera d’occuper **une place importante** au sein du quartier. Il constitue un repère structurant du quartier : **un lieu de ressources, de rencontres et d’accompagnement de proximité.**

La Ville de La Possession remercie la CAF pour son soutien ainsi que l’ensemble des acteurs associés à cette démarche. Leur mobilisation contribue à proposer **un projet ouvert à tous, ancré dans le territoire et tourné vers le bien-être et l’inclusion des habitants.**

Sommaire

Introduction	p.6
1. Présentation de Kaz Fami	p.7
2. La démarche de renouvellement	p.12
1.La méthodologie	p.12
2.La gouvernance	p.14
3. Évaluation du projet 2022-2025	p.16
1.Général	p.16
2.Évaluation Accompagnement Collectif Famille	p.17
3.Évaluation Animation Globale Coordination	p.18
4.A retenir du projet social 2022-2025	p.19
4. Diagnostic partagé du territoire	p.20
1.La ville de la Possession et la ZAC Moulin Joli	p.20
2.Démographie	p.22
3.Habitat et patrimoine social	p.23
4.Emploi et insertion	p.24
5.Revenus et précarité	p.25
6.Famille et parentalité	p.26
7.Scolarité et éducation	p.27
8.Équipement et cadre de vie	p.28
9.Focus Politique de la ville	p.30
10.Retour de la concertation habitante	p.31
11.Synthèse	p.33
12.Enjeux identifiés	p.34
5. Orientations du nouveau projet social	p.37
1.Ancrage du Centre Social	p.38
2.Démarche participative et pouvoir d’agir	p.39
3.Vivre ensemble et solidarité	p.40
4.Autonomie et accès aux droits	p.41
5.Projet famille	p.42
Soutien aux familles et à la parentalité	p.44
6. Synthèse	p.45
7. Moyens humains et financiers	p.46

Sommaire

6. Plan d'actions	p.48
1. Calendrier prévisionnel sur l'année 1	p.48
2. Sur la durée de l'agrément	p.49
7. Gouvernance et partenariats	p.53
1. Pilotage du projet	p.53
2. Implication des habitants	p.54
3. Synergie du réseau d'acteurs	p.55
8. Suivi et évaluation	p.56
ANNEXES	p.57
1. Questionnaire	p.58
2. Sigles et acronymes	p.63
3. Bibliographie	p.64

Introduction



Ouvert en 2019, le **Centre Social Kaz Fami**, unique structure d'animation de la vie sociale communale de La Possession, a bénéficié pour la période 2022-2025 d'un accompagnement de la Caisse d'Allocations Familiales au titre de deux agréments : l'**Animation Globale Collective** et l'**Animation Collective Famille**.

Arrivant à échéance, ce projet social entre aujourd'hui dans **une nouvelle phase de renouvellement**, conformément aux exigences de la circulaire CNAF du 20 juin 2012 qui rappelle les principes fondamentaux de tout projet social :

- **le développement du pouvoir d'agir des habitants,**
- **le renforcement du lien social,**
- **la promotion de l'inclusion et de la participation citoyenne.**

Cet étape de renouvellement s'inscrit dans un processus structuré et participatif comprenant :

- une phase d'évaluation du projet social 2022-2025,
- un diagnostic partagé du territoire,
- et la co-construction du nouveau projet avec les habitants, les partenaires institutionnels et associatifs locaux.

La participation des habitants constitue le fil conducteur de cette démarche visant à garantir **un projet construit avec et pour les habitants**, fidèle à l'essence d'un centre social comme acteur du pouvoir d'agir collectif.

Le nouveau projet social 2026-2029 prend en compte les nouveaux périmètres de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville et ajuste sa **zone d'influence au quartier de Moulin Joli**. L'enjeu principal de cette nouvelle structuration est de mieux répondre aux besoins identifiés des habitants tout en renforçant la synergie avec les dynamiques partenariales locales, pour un projet social pleinement ancré dans son territoire de référence. Associations, dispositifs thématiques (CTG, Contrat de Ville, CLSPD, Cité Educative, PRE, PAT, CLS, PEdT...) autant de forces vives à relier aux besoins des habitants et du quartier, **pour une vie collective plus apaisée et un renforcement de l'ancrage du Centre social**.

Ce cadre de renouvellement vise à réaffirmer la place du centre social Kaz Fami comme un acteur pivot de la cohésion sociale et du développement social local, capable de **s'adapter aux évolutions du territoire tout en maintenant sa mission première : favoriser le lien social et la participation citoyenne**.

1. Présentation de Kaz Fami



Kaz Fami est un centre social municipal, situé à Moulin Joli, au sein de l'IRIS Rivière des Galets, un même IRIS pour 2 quartiers : l'un historique, l'autre plus récent et donc en quête d'identité.

La structure est située en pied d'immeuble social, dans un espace accessible, au plus près des habitants, au centre du quartier où la zone est uniquement piétonne. L'accès au Centre Social est facilité par les différentes voiries : un embranchement direct au rond point menant vers une voie de circulation centrale, reliant les multiples équipements de proximité et les établissements scolaires avoisinants. Une piste de mobilité douce facilite la liaison avec les quartiers voisins. Enfin le centre Social bénéficie d'un environnement institutionnel partenarial en hyper-proximité (maison de santé pluridisciplinaire, CMPEA, Département, France Travail, TO, ...)



Kaz Fami est un lieu de vie, d'accueil, de lien social et de participation citoyenne, ouvert à tous les habitants – sans distinction d'âge, d'origine, ou de situation sociale – avec une attention particulière portée aux familles et publics les plus fragiles.

1. Présentation de Kaz Fami

Le Centre Social remplit plusieurs missions :

- **Accueillir, écouter** et **orienter** l'ensemble des habitants dans un espace de proximité, accessible à tous ;
- **Proposer des activités et des services dans les domaines social, éducatif, culturel et familial**, adaptés aux besoins exprimés par les habitants, favorisant ainsi le lien social, familial et intergénérationnel ;
- **Apporter le soutien aux familles et à la parentalité**, en cohérence avec les finalités de l'animation de la vie sociale ;
- **Soutenir et accompagner les projets collectifs initiés par les habitants**, en favorisant la **co-construction** et la **participation citoyenne**, et mettant à disposition des moyens humains, techniques et logistiques ;
- **Organiser la concertation et la coordination** avec les partenaires institutionnels et associatifs, afin de mutualiser les ressources et de répondre de manière concertée aux problématiques sociales du territoire.

Le projet social du Centre Social Kaz Fami peut se schématiser autour de **trois maisons complémentaires**, qui traduisent les différentes dimensions de l'action du centre :

La **Maison des Services et des Activités** répond aux besoins quotidiens des habitants à travers des activités régulières, des services d'accompagnement (scolarité, parentalité, démarches sociales et juridiques) et des temps conviviaux favorisant le lien familial et social.

La **Maison des Projets** soutient les dynamiques collectives et les initiatives portées par les habitants : organisation de sorties, accompagnement de projets associatifs, valorisation des pratiques artistiques et animation de groupes thématiques.

La **Maison de la Citoyenneté** encourage la participation et le pouvoir d'agir des habitants sur les enjeux de leur territoire, à travers des débats, des actions solidaires et la mobilisation au sein des instances locales.

1. Présentation de Kaz Fami

De manière fonctionnelle, le centre social est **rattaché à la DGA Épanouissement du citoyen** et est considéré comme un service à part entière de la collectivité.

Le Centre Social bénéficie des moyens humains, techniques et financiers de la ville et s'appuie sur ces ressources pour le bon fonctionnement de son équipement.

En outre, le fonctionnement du Centre Social s'organise comme le pilotage d'un service avec :

- une direction, manager d'une équipe pluridisciplinaire,
- un budget de fonctionnement et d'investissement, intégrant les subventions allouées par la CAF au titre des 2 agréments AGC et ACF,
- un planning de fonctionnement avec des horaires pouvant être modulés en fonction des animations proposées.

PLANNING DES ACTIVITES REGULIERES

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi	Vendredi	
Marche parents	Permanences CAF	Gym séniors	Réunion parents	Permanences France Services	Ateliers parents-enfants		Permanences France Services	
Atelier couture intergénérationnel								
		Jeux intergénérationnels			Animation 6-12	Jeux intergénérationnels		
					Animation 13-17			

Animation collective
 Famille
 Accès aux droits

1. Présentation de Kaz Fami

Horaires d'ouverture

LUNDI	8h30-12h15 12h45 -16h00
MARDI	8h30-12h15 12h45 -16h00
MERCREDI	8h30-12h15 12h45 -16h00
JEUDI	12h45 -16h00
VENDREDI	8h30-12h15 12h45 -15h00

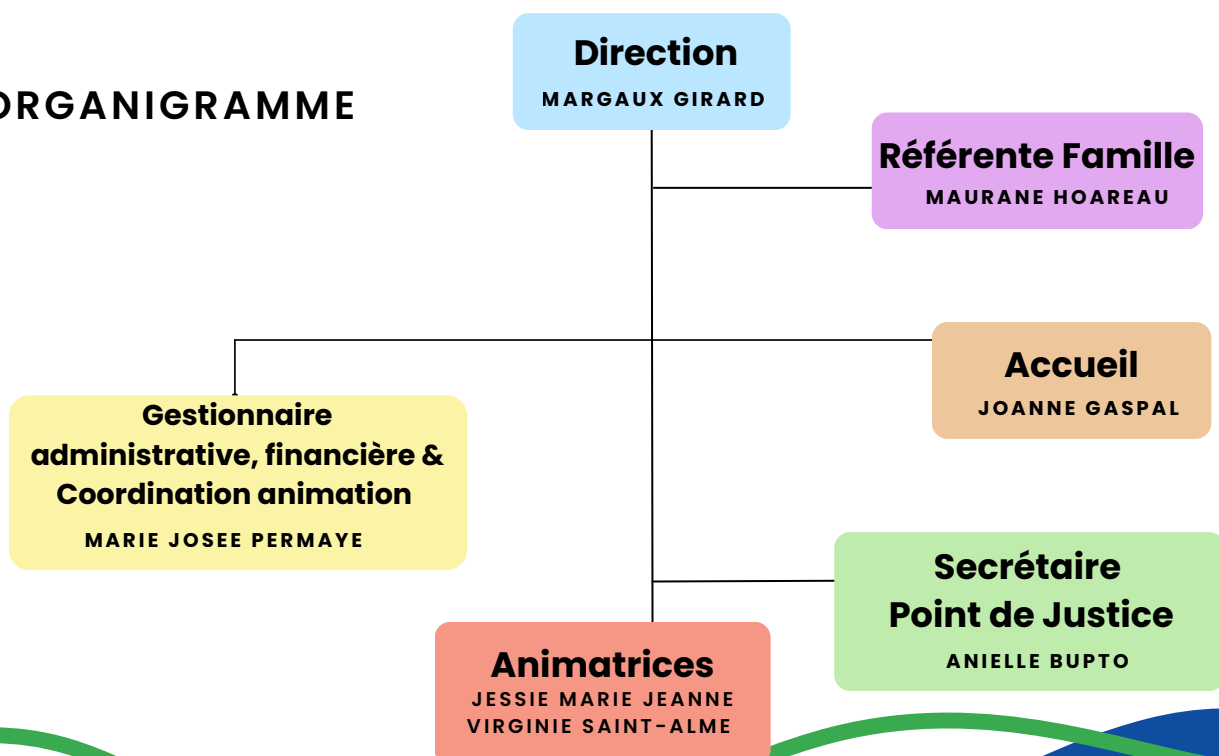
Les horaires peuvent être adaptés selon les événements, animations de quartier ou temps festifs organisés par le centre social et ses partenaires.

Kaz Fami propose :

- Des **ateliers parents-enfants**, des **sorties familiales**, des **animations jeunesse**, des **temps festifs** et des **actions culturelles** ;
- **Un Point de Justice** avec des permanences juridiques ;
- Des **espaces de parole** et des ateliers intergénérationnels ;
- Des projets participatifs comme le **Troc festif**.

Le centre social est porté par **une équipe pluridisciplinaire** (7 ETP), **bienveillante et investie**, bien que marquée par des périodes d'instabilité (turnover, absences, manque de coordination). Il bénéficie d'une volonté politique et d'un soutien des élus, d'un **ancrage dans la DGA Épanouissement du citoyen**, et de partenariats institutionnels et associatifs, encore à renforcer.

ORGANIGRAMME



1. Présentation de Kaz Fami

En synthèse

Fiche d'identité du Centre Social Kaz Fami

Statut juridique	établissement communal
Rattachement administratif	Direction Générale Adjointe (DGA) Epanouissement du Citoyen
Instances de pilotage	Instances de validation communale (Conseils Municipaux, Commission Vie Citoyenne, revue de délégation, revue de projets) Comité de pilotage Comité Technique
Publics cibles	tous publics

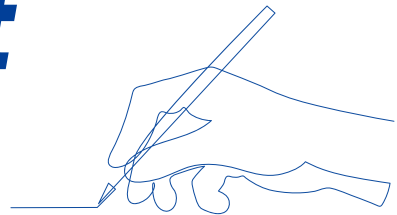
Organisation

1 Direction 1 référente famille 5 agents ETP	<u>Missions :</u> Accompagnement Ecoute Orientation Accueil Animation Echange	<u>Modalités d'accueil :</u> Sans conditions d'âge et de ressources Horaires de fonctionnement administratives pouvant être modulés en fonction des animations
--	---	--

Ressources

Matériels et Logistiques	1 bâtiment situé en pied d'immeuble social (type LCR -SIDR) comprenant : 1 espace d'accueil, 1 grand salle d'activité, 1 salle d'animations, 3 bureaux, 1 partie dédié au Point de justice
Financières	1 budget de fonctionnement et d'investissement 1 contribution communale 1 subvention CAF des subventions autres (en fonction des partenariats ou AAP)

2. La démarche de renouvellement



1. La méthodologie

Le renouvellement du projet social s'est inscrit dans **une démarche participative** et partenariale mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire : habitants, équipe du centre social, partenaires institutionnels et associatifs. L'objectif étant de **co-construire un projet partagé** pour une appropriation collective du projet pour les quatre prochaines années. L'ensemble de la démarche a été pensée pour **impliquer les habitants à chaque étape** : participation à l'évaluation du projet social, co-construction du diagnostic et représentation au sein des comités.

Un audit a été réalisé début 2025 afin de faire un point d'étape et de permettre à la Ville de se positionner sur le renouvellement du projet social et le périmètre. Un **changement de direction** du Kaz Fami a eu lieu à la mi-septembre. Pour que cette passation se passe dans les meilleurs conditions, un tuilage s'est mis en place à raison d'une rencontre par semaine dès le mois d'août.

En complément de l'audit, un **questionnaire à destination des habitants** a permis de réaliser l'évaluation du projet social 2022-2025, présenté en **comité de pilotage le 11 septembre 2025**.

Le **diagnostic partagé du territoire** a été réalisé par le recueil de données qualitatives issues de ressources multiples : INSEE, ABS, Contrat de Ville... Des entretiens individuels ont eu lieu avec les acteurs du territoire pour recueillir leurs visions du territoire et déterminer **leurs priorités pour le quartier**, et ainsi entrevoir des pistes partenariales.

Afin de recueillir la parole et les besoins des habitants **un questionnaire¹ a été élaboré collectivement en comité technique** et avec l'équipe projet. Il a été diffusé pendant près de trois semaines, avec le soutien actif des partenaires associatifs, des services de la ville et des bailleurs sociaux.

LES GRANDES ETAPES

Évaluation
projet 2022-2025



Diagnostic de territoire



Concertation habitante



Axes et objectifs



Plan d'action

2. La démarche de renouvellement



Diffusion du questionnaire dans le quartier de Moulin Joli, octobre 2025

La concertation habitante a consisté à rencontrer les habitants du quartier lors de deux réunions appelées **“Ptits dej’ kozé”** et **“Gôuter kozé”** regroupant respectivement **10 et 12 personnes**. Ces temps d’échange ont permis de confirmer les données des questionnaires et d’**élaborer des pistes d’actions** en terme d’animation de la vie sociale.

Les éléments recueillis ont permis **l’émergence des axes** puis des **objectifs cohérents** et en adéquation avec les besoins du territoire. Ceux-ci ont été présentés et discutés lors d’un comité technique avec une vision partagée coconstruite avec les partenaires et les habitants.



À partir des constats du diagnostic et des priorités identifiées, l’équipe projet a travaillé à **l’élaboration d’un plan d’actions pour chacun des axes stratégiques**.

Cette méthodologie a permis de **favoriser l’expression des besoins**, la mise en **valeur des ressources locales** et l’émergence d’une **vision partagée**, garantissant un projet social co-porté et ancré dans la réalité du quartier avec les habitants et les acteurs du territoire. Bien que pertinente, cette démarche a été limitée par la réserve électorale obligatoire à partir de septembre 2025, ce qui a conduit à organiser la concertation selon le même format qu’en 2021.

2. La démarche de renouvellement

2. La gouvernance

Le renouvellement du projet social s'est appuyé sur une démarche participative et partenariale, associant l'ensemble des acteurs du territoire. Plusieurs instances ont permis de structurer le cadre du renouvellement, dans une logique constante de co-construction et de concertation.

Une équipe projet a été constituée afin de piloter le processus de renouvellement et d'assurer le lien entre les différentes étapes (évaluation, diagnostic, définition des axes et plan d'action).

Composition :

- Directrice du centre social
- DGA Epanouissement du citoyen
- Chargée de coopération de la Convention Territoriale Globale
- Référente famille au centre social
- Coordinatrice politique de la ville
- Directeur Insertion-Maison des jeunes

Afin d'engager une participation active des partenaires, **deux comités techniques** ont eu lieu : le premier ayant pour objectif de présenter la démarche et de valider les modes de recueils de données; le deuxième ayant permis de **présenter le diagnostic de territoire** et **d'analyser collectivement les résultats** et de **valider les axes et objectifs du projet social**.

Membres des comités techniques

Services de la ville :

Equipe projet, Programme de réussite éducative (PRE), Cité Educative, Médiation animation, Insertion-Maison des jeunes, Habitat, Sports

Partenaires associatifs :

Team Moulin Joli, Maison de santé pluridisciplinaire Sakisoigne, Maison sport santé Sakisoigne, Tictac Family, Emergence médiation OI

Equipe du Centre Social

Partenaires institutionnelles :

bailleurs sociaux, maison départementale de la Possession

Habitants du quartier

2. La démarche de renouvellement

Ce comité technique, tel qu'il a été pensé, a favorisé l'appropriation du projet social par les partenaires et une vision partagée des besoins et priorités du territoire.

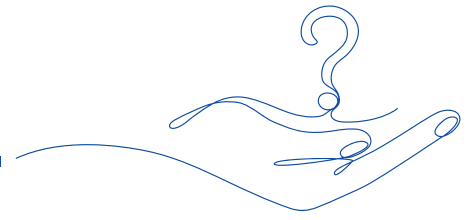
Le comité de pilotage, instance de validation et d'orientation stratégique, a permis de valider les grandes étapes de la démarche : l'évaluation du projet social 2022-2025, la démarche de renouvellement ; et dans un second temps le diagnostic de territoire, les axes et le plan d'action.



La place des habitants a été centrale dans la démarche de renouvellement. Un groupe d'habitants a été invité à participer à chaque comité, traduisant la volonté de les inscrire pleinement dans la démarche collective. Ils ont été associés à toutes les étapes : évaluation du projet précédent, co-construction du diagnostic, et représentation dans les instances de concertation.

Ainsi, **ce projet social a été pensé et réalisé collectivement, dans une dynamique de participation citoyenne.**

3. Évaluation du projet 2022-2025



1. Général

Le projet social couvrait initialement trois quartiers : Moulin Joli, Saint-Laurent et Sainte-Thérèse.

Dans les faits, **69 % des publics en 2024** et près de **70 % des actions de 2022 à 2025** se sont **concentrés sur Moulin Joli**. Les interventions sur Saint-Laurent et Sainte-Thérèse sont restées ponctuelles, souvent à travers les dispositifs municipaux ou des événements de proximité.

Ce recentrage au niveau de la maison mère traduit une réalité opérationnelle. Le centre social ne se situe pas systématiquement sur le bassin de vie des habitants des quartiers de Saint Laurent et de Sainte Thérèse ce qui explique leurs faibles participations aux actions au niveau du centre social.

Ainsi le déploiement inégalitaire du projet social sur les 3 quartiers est une conséquence d'un territoire d'intervention trop étendu pour le centre social Kaz Fami.

Entre 2022 et 2023, le centre social Kaz Fami a traversé une **période d'instabilité** :

- **Turn-over important** sur les postes de direction, de référente famille et d'animation ;
- **Fusion puis séparation expérimentale** avec le service de médiation ;
- **Vacances de postes clés** (référente famille, direction).

Ces éléments ont fragilisé la lisibilité du projet social et la continuité des actions, avec parfois un impact négatif sur l'image et, en voie de conséquence, sur la fréquentation du centre social.

A partir de 2024, sous l'impulsion d'une nouvelle direction il y a eu une montée en puissance progressive des actions et des partenariats. Cette période a permis de reconstituer un noyau d'habitants fidèles.

3. Évaluation du projet 2022-2025

2. Evaluation Accompagnement Collectif Famille

L'axe 1 intitulé « **Famille et parentalité** », avait pour objectif général de **favoriser l'épanouissement de chaque membre de la famille** et le soutien à la fonction parentale. Ce volet s'inscrivait dans une logique d'accompagnement global des familles du territoire, en renforçant les liens intrafamiliaux, la parentalité positive et l'accès à des temps collectifs de qualité.

ACF

Axe 1 : Famille et Parentalité	
Fiche action 1	Espace parents ●
Fiche action 2	Atelier santé et bien-être ●
Fiche action 3	Loisirs et vacances ●
Fiche action 4	Addictions aux écrans ●

Sur la période 2022-2023, la vacance du poste de référente famille a fortement fragilisé la mise en œuvre du projet. Les actions ont été maintenues de manière ponctuelle grâce à l'implication du reste de l'équipe, mais sans continuité véritable. **Depuis début 2024, le poste de Référente Famille a été pourvu permettant une relance qualitative** du secteur et une meilleure lisibilité des actions menées.

Les trois premières fiches actions : espace parents, atelier santé et bien-être ainsi que loisirs et vacances sont **très appréciées des familles**. Elles réaffirment régulièrement leurs besoins sur ces trois volets. **L'addiction aux écrans n'a pas été développée** malgré les **besoins identifiés** dans les travaux du Contrat de Ville et de la Cité Educative.

3. Évaluation du projet 2022-2025

3. Evaluation Animation Globale Coordination

L'agrément AGC visait à favoriser la citoyenneté, la participation et le vivre-ensemble à travers des actions collectives, partenariales et intergénérationnelles sur les quartiers de Moulin Joli, Saint-Laurent et Sainte-Thérèse.

Il s'agissait de renforcer la cohésion sociale, de développer le pouvoir d'agir des habitants, de favoriser l'engagement citoyen et l'égalité des chances.

AGC

Axe 2 : Citoyenneté	
Fiche action 1	La participation et l'engagement citoyen ●
Fiche action 2	Les pti dej kosé : si nous repensions le quotidien ●
Fiche action 3	Espace projet jeunes ●

AGC

Axe 3 : Vivre Ensemble et amélioration du cadre de vie	
Fiche action 1	Les ateliers "culture pour tous" ●
Fiche action 2	Favorisons la rencontre avec l'autre ●
Fiche action 3	Accompagnement à la mise en place des jardins partagés ●
Fiche action 4	Présence sociale de proximité ●
Fiche action 5	Gestion urbaine et sociale de proximité ●

AGC

Axe 4 : Egalité des chances et éducation	
Fiche action 1	Solidarité numérique ●
Fiche action 2	Accompagnement social individuel et collectifs (P.A.D) ●

La mise en œuvre du volet AGC a connu une **dynamique contrastée** au fil de la période d'agrément. Certaines actions prévues ont peu ou pas été mises en œuvre en raison de l'instabilité du service. Le conseil de maison, instance de co-construction avec les habitants n'a pas pu être instauré, à cause d'un **manque de fréquentation et d'implication des habitants** surtout dans une logique de consommation d'activités.

A partir de 2024, avec une méthodologie de travail plus structurée, il y a eu une montée en puissance des actions, de la participation des habitants et du partenariat.

Les initiatives autour du développement durable, ont rencontré un véritable engouement dans le quartier au cours de la dernière année d'agrément.

Par ailleurs, 40 % des répondants au questionnaire d'évaluation estiment que le centre social leur a permis un meilleur accès aux activités, confirmant ainsi le rôle structurant du centre dans la vie locale.

3. Évaluation du projet 2022-2025

4. A retenir du projet social 2022-2025

Le projet social 2022-2025 du centre social Kaz Fami s'est déroulé dans un contexte de forte instabilité organisationnelle sur les deux premières années, avant de connaître une phase de redynamisation à partir de 2024.

Après une période 2022-2023 marquée par le turn-over et une fusion expérimentale avec le service médiation, l'année 2024 a été celle de la restructuration :

- **des actions récurrentes ont été créées ou relancées** (ateliers créatifs, marches, sorties familles, etc.) ;
- **les premiers signes de réactivation du bénévolat sont apparus**, avec la fidélisation d'un petit noyau d'habitants engagés ;
- **les partenariats associatifs et institutionnels se sont doucement réamorçés.**
- **les actions se sont concentrées** sur le quartier de Moulin Joli.

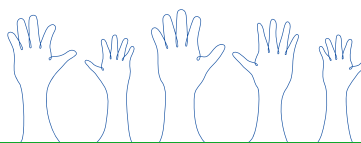
La mise en place de **l'audit début 2025** est venue **confirmer ces évolutions et préconiser le renouvellement du projet social**, en s'appuyant sur les acquis de la période 2024-2025. Aussi, il **confirme le besoin d'un réaménagement global** du centre social, **plus modulable et accueillant.**

En fin d'agrément, **les bases d'une nouvelle dynamique collective sont posées :**

- ✓ des habitants plus fidèles, exprimant l'envie pour certains de s'engager avec environ 80 habitants qui fréquentent régulièrement le lieu ;
- ✓ une équipe plus stable et mieux outillée ;
- ✓ un territoire recentré et cohérent.

Les conditions sont désormais réunies pour déployer un nouveau projet social 2026-2029 fondé sur **la participation active des habitants, la coopération partenariale et une gouvernance partagée** sur le territoire de Moulin Joli.

4. Diagnostic partagé du territoire

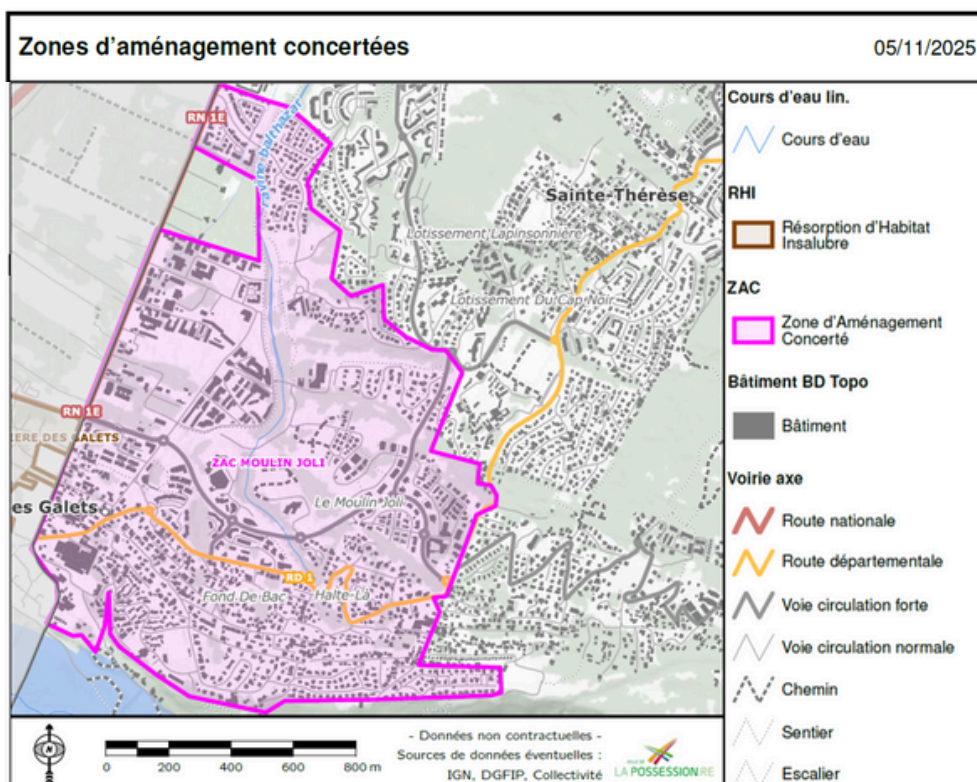


1. La ville de la Possession et la ZAC Moulin Joli

Située sur la côte ouest de la Réunion, la commune de la Possession se situe entre la ville du Port, de Saint Paul et de Saint Denis. Avec **plus de 36 000 habitants**, elle connaît une **forte croissance démographique** depuis les années 90. La Possession fait partie de la **Communauté d'agglomération du Territoire de l'ouest (TO)** qui regroupe cinq communes : Le Port, Saint Paul, Trois bassins, Saint Leu et La Possession.

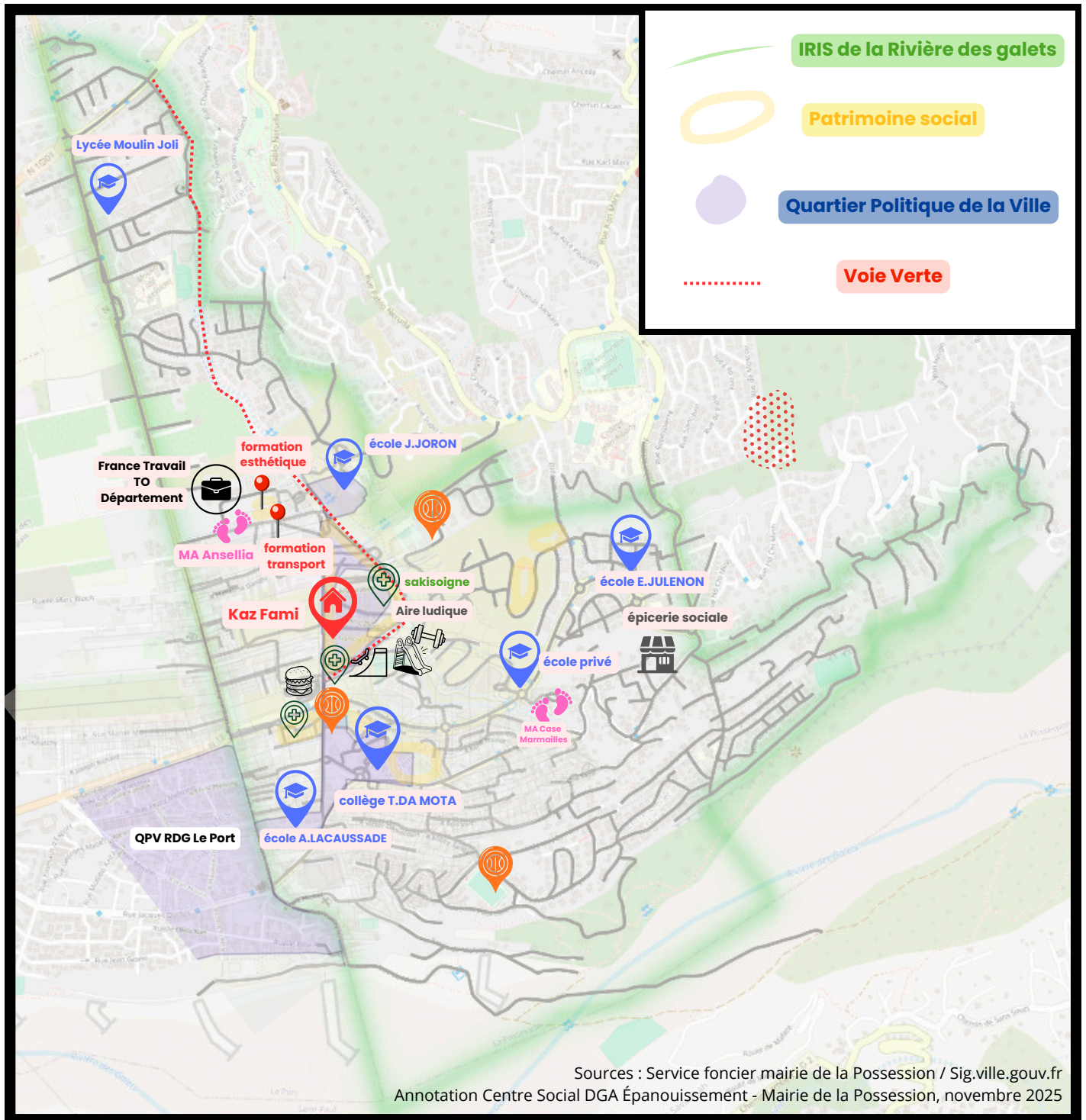
Son territoire s'étend du littoral jusqu'au cirque de Mafate, et se compose de **14 quartiers aux profils contrastés** : zones urbaines, résidentielles et espaces naturels. Le parc social et intermédiaire totalise 4 359 logements répartis sur 83 résidences¹.

Située à l'entrée sud de la Possession, à 4km du Centre Ville **la ZAC Moulin Joli est un quartier récent**. C'est un grand projet d'aménagement du territoire, conçue comme une nouvelle centralité urbaine, la ZAC Moulin Joli vise à créer un **espace attractif, mixte et dynamique**, combinant habitat, services, équipements publics et activités économiques. Le développement de la ZAC a entraîné une forte croissance démographique au niveau du quartier de Moulin Joli à partir de 2012, liée à la livraison progressive des programmes de logements.



4. Diagnostic partagé du territoire

CARTOGRAPHIE DU QUARTIER DE MOULIN JOLI



4. Diagnostic partagé du territoire

2. Démographie

Les données présentées dans ce diagnostic sont analysées à l'échelle de l'IRIS "Rivière des Galets", correspondant au périmètre statistique dans lequel s'inscrit le quartier de Moulin Joli.

L'IRIS Rivière des Galets compte 7 469 habitants. Le quartier a connu une croissance démographique soutenue entre 2012 et 2017, avec une **hausse de 23 % de sa population**, principalement liée à la construction de nouveaux logements. Cette dynamique s'est accompagnée d'une **forte présence de familles avec enfants**.

Plus d'un ménage sur deux est une famille avec enfants. La part des familles monoparentales (14,7%) est significative et supérieure à la moyenne communale.

Type de ménage	Part des ménages
Personnes seules	17,9%
Familles monoparentales	14,7%
Couples avec enfants	51,7%
Couples sans enfants	11,6%
Autres (colocations...)	3,9%
Total des ménages	100%

Extraction INSEE, 2021

Tranche d'âge	Nombre d'habitants
0 - 9 ans	1 380
10 - 14 ans	670
15 - 19 ans	705
20 - 24 ans	580
25 - 39 ans	1 695
40 - 54 ans	1 405
55 - 64 ans	505
65 ans et +	530
Total	7469 habitants

Source : Extraction INSEE, 2021

Le quartier se caractérise par sa jeunesse. 2 755 personnes sont âgées de moins de 20 ans, soit 36,9% de la population

A priori peu de seniors sur le territoire mais il y a eu des nouvelles résidences seniors depuis 2021 et d'autres sont en cours de construction.

4. Diagnostic partagé du territoire

3. Habitat et patrimoine social¹

Le quartier de Moulin Joli concentre **une part importante du patrimoine social** de la commune. Sept bailleurs sociaux y sont présents : SIDR, SHLMR, SEMADER, SEDRE, SODIAC, SEMAC et SOGEDIS. Sur le périmètre de Moulin Joli on dénombre **1 355 logements et 73 résidences**.

Le secteur se distingue par la présence de **plusieurs programmes d'habitations séniors et intergénérationnels** :

- Résidence Le Séchoir (SODIAC) avec des logements locatifs très sociaux (LLTS) et des logements intermédiaires (LLI) ainsi qu'un LCR.
- Résidence Caroline (Privé, SARL Des Racines et des Ailes) : 14 logements intermédiaires (LLI) avec une crèche intégrée.

Plusieurs résidences favorisent l'accessibilité avec la présence de logements en rez-de-chaussée, facilitant l'accueil des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

L'analyse qualitative met en évidence plusieurs points de vigilance dont des usages inadaptés et des dégradations récurrentes des parties communes.

Le développement du parc va se poursuivre avec :

- Les Résidences Les Goélettes et Alidade (SHLMR – LLI et PLS) ;
- Les Terrasses de Moulin Joli (SIDR – LLTS/LLS).

4. Diagnostic partagé du territoire

4. Emploi et insertion

Le quartier de Moulin Joli présente une situation de l'emploi globalement similaire à celle observée à l'échelle communale.

Selon l'INSEE, **le taux d'emploi s'élève à 59 %** parmi les 15-64 ans, un niveau comparable à la moyenne de la commune. Cependant, **la part des salariés en contrat précaire** (CDD, intérim, emplois aidés) atteint 20,1 %, **révélant une forte instabilité de l'emploi local**.

Les jeunes de 18 à 24 ans apparaissent particulièrement vulnérables : la part des NEET (jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation) y est **supérieure de 8 points** à celle enregistrée sur l'ensemble de La Possession, avec une sur-représentation des jeunes hommes¹.

Plusieurs structures d'accompagnement et d'insertion interviennent sur le secteur :

- **France Travail**, implanté directement dans le quartier.
- **La Mission Intercommunale de l'Ouest** (MIO), située à proximité.
- Le **PLIE** et le **GAPIE** participent également à la mobilisation vers l'insertion et la formation.

Malgré ces fragilités, **le territoire bénéficie d'un potentiel économique notable avec la ZAC Moulin Joli, toujours en cours de développement**. Le futur centre commercial et les zones artisanales adjacentes représentent des opportunités d'emploi et de formation locales à moyen terme.

5. Revenus et précarité

La situation économique du quartier est globalement plus fragile que celle de l'ensemble de la commune. **Le taux de pauvreté atteint 30 %** à l'échelle de l'IRIS, contre 24 % à l'échelle de la commune. Le revenu disponible médian y est estimé à environ 1 350 € par ménage et par mois, soit près de 15 % inférieur à la moyenne communale, évaluée à 1 620 €².

1. ABS, CCAS de la Possession, 2021

2. Extraction Filosofi - INSEE, 2021

4. Diagnostic partagé du territoire

Les indicateurs sociaux confirment **une forte dépendance aux prestations sociales** et **une vulnérabilité accrue** de certaines catégories de population, avec 29,2 % d'enfants vulnérables¹. On constate une **précarité plus marquée pour les familles monoparentales**, les femmes et les jeunes enfants.

Les loyers impayés représentent une part importante des difficultés relevées par les bailleurs, traduisant souvent **des problèmes de gestion budgétaire au sein des ménages**², notamment concernant des difficultés à pouvoir économiser et prioriser le budget.

6. Familles et parentalité

Le territoire bénéficie d'un **maillage riche de services**, d'équipements et d'associations engagés dans le **soutien aux familles et à la parentalité**. Ces structures offrent une diversité d'actions complémentaires, participant à la prévention, à l'accompagnement éducatif et au bien-être des familles.

PMI – Maison Départementale : Service de prévention et de protection de l'enfance : accueil du public, visites à domicile, consultations, accompagnement des femmes, groupes parents/enfants.

Association ACCES – dispositif CLAS : Accompagnement à la scolarité pour favoriser la réussite et prévenir le décrochage qui rencontre du succès au niveau des écoles du quartier.

Association Ecol'O de Vie : Ateliers autour des émotions, de la communication bienveillante et du vivre-ensemble, favorisant l'épanouissement des enfants et le lien familial. Le partenariat avec l'association est en cours de développement suite à des ateliers qui ont plu lors de week-end famille.

Association AMAFAR EPE – dispositif REAAP : Ateliers de soutien à la parentalité dans le cadre d'un Kafé Famille.

Pôle Petite Enfance – CCAS : Lieu d'échanges pour les familles.

1. ABS, CCAS 2021

2. Contrat de Ville Engagements Quartiers 2030, 2025

4. Diagnostic partagé du territoire

Association EMOI : Ateliers de médiation parents-enfants pour restaurer la communication et renforcer les liens familiaux, démarrage des actions en janvier dans le cadre de la Cité Educative.

Association Kikilik : Accompagnement à la parentalité en milieu naturel, favorisant la médiation et les relations familiales dans un cadre bienveillant, partenariat qui se conforte dans le cadre de l'appel à projet de la Cité Educative.

La CTG (Convention Territoriale Globale) - Ville de La Possession : cadre partenarial signé avec la CAF, visant à coordonner et renforcer les actions locales en faveur des familles, de la parentalité, de la jeunesse et de la cohésion sociale.

Les entretiens, groupes de parole, sorties et activités menés par la référente famille ont permis de mettre en évidence plusieurs problématiques récurrentes, mais aussi des atouts du territoire et du centre social.

Constat sur les difficultés auxquelles sont confrontées les familles :

Difficultés observés	Causes	Impacts	Besoins
Difficultés de communication et d'autorité avec les adolescents			Besoin de reprendre confiance en soi dans leur rôle de parent
Usage des écrans en forte croissance	Exposition des enfants à des contenus inadaptes		Besoin de temps pour soi ou de moments sans enfants, exprimé par de nombreux parents en situation d'épuisement ou de risque de burn-out parental
Difficultés d'accès aux modes de garde	manque de moyens financiers et les contraintes de mobilité (transports rares, absence de véhicule ou de permis)	Conciliation vie professionnelle / vie personnelle	
Freins d'accès à la culture, aux loisirs			
Difficultés d'accompagnement au niveau des devoirs	Précarité éducative et fatigue parentale liées à la charge mentale et au manque de relais	Isolement parental, particulièrement chez les familles monoparentales, souvent composées de mamans seules	

4. Diagnostic partagé du territoire

7. Scolarité et éducation

Le quartier de Moulin Joli concentre une population jeune avec **des besoins éducatifs importants**.

Écoles et établissements¹

Pour l'année 2024-2025, le quartier compte **1 144 élèves en maternelle et primaire** :

- **École Auguste Lacaussade** : IPS 79,4, **climat scolaire fragile, hausse des faits de violence**.
- **École Jules Joron** : IPS 89,4
- **École Eloi Julienon** : IPS 94,80

- **Collège Texeira Da Motta** : 758 élèves, IPS 87,8
- **Lycée Polyvalent Moulin Joli** : 1 187 élèves. Selon la Cité Éducative : "le passage de la seconde générale et technologique vers la première est limité, avec un taux de réussite de seulement 60%". **Le taux de réussite au bac 95,3 %**, filières générales, technologiques et professionnelles est très encourageant, cependant **seulement 70,1% des bacheliers poursuivent leurs études**.
- Une école privée complète l'offre éducative.

Les phénomènes de **prédécrochage et décrochage scolaire** sont présents sur ces groupes scolaires. **Plusieurs dispositifs sont déployés sur ces écoles : PRE, CLAS, Cité Éducative, CLEA, et PEdT.**

Petite enfance²

Le quartier de Moulin Joli – Rivière des Galets dispose d'une offre d'accueil de la petite enfance composée de **125 places en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)**, réparties sur deux structures principales :

- **Crèche And Go**, qui accueille un public à 80 % issu de familles monoparentales,
- **Case Marmailles**, où 21 % des familles accueillies sont monoparentales.

À cette offre collective s'ajoute un réseau de **cinq assistantes maternelles, représentant 17 places d'accueil**, dont certaines sont proches du départ à la retraite.

La Maison d'Assistants Maternelles "Les Ti Lamas", actuellement en attente de renouvellement d'agrément, pourrait **remettre en service 16 places supplémentaires**, contribuant ainsi à renforcer la capacité d'accueil du quartier.

1. Préfiguration de la Cité Educative, 2025

2. Service petite enfance, CCAS de la Possession, 2025

4. Diagnostic partagé du territoire

On dénombre **361 enfants de moins de trois ans sur le quartier en 2024**, ce qui représente "un volume de besoins significatif en matière de services de petite enfance".

8. Equipements et cadre de vie



Santé

Le territoire bénéficie d'une **offre de soins structurée et accessible** avec plusieurs centres de santé avec des médecins et des professions paramédicales dont :

- Maison de santé pluridisciplinaire Sakisoigne ;
- Maison Sport Santé ;
- Nouveau pôle de santé Eucalyptus avec un **CMPEA** (Centre Médico-Psychologique Enfant et Adolescent).



Commerces et services

L'offre commerciale reste très limitée : le quartier compte une épicerie, une quincaillerie et quelques commerces de proximité, mais peu de diversité. Les stations-service sont à l'inverse nombreuses.

Les habitants expriment un besoin de commerces pour faciliter la vie quotidienne et limiter les déplacements vers le centre-ville ou vers la ville du Port

Une future zone commerciale est prévue à l'horizon 2027, offrant des perspectives d'activités et d'emploi.



Services publics

Le quartier accueille plusieurs services publics de proximité :

- un Point Justice, deux permanences hebdomadaires France Services et une permanence CAF au Centre social Kaz Fami ;
- Mairie annexe et Maison des seniors ;
- Maison départementale de La Possession ;
- France Travail ;
- Des bureaux du Territoire de l'Ouest.

Ces structures assurent un **accès aux droits facilité**, notamment pour les familles et les personnes en situation de précarité.

4. Diagnostic partagé du territoire

Plusieurs services de la ville sont présents sur le quartier : service médiation-animation au niveau du LCR Ostinato. Les médiateurs de prévention qui effectuent des rondes en soirée.



Sport et loisirs

Le quartier bénéficie d'un ensemble d'espaces dédiés aux sports et aux loisirs :

- Gymnase Daniel Narcisse,
- Centre de fitness privé,
- Association Team Moulin Joli qui anime des séances sportives trois fois par semaine sur la place des Sabliers.
- Un espace ludique avec : street workout, skate parc, aire de jeux.
- Une aire de jeux

L'absence de terrain de football dans l'hyper centre du quartier devient problématique, notamment à cause de conflits d'usages au skate parc. **Une réflexion est faite avec le Département et le Collège Teixeira Da Motta pour ouvrir au quartier l'usage des plateaux sportifs du collège** avec un accompagnement des usagers notamment par les associations sportives.



Aménagements

la voie verte de mobilité douce, appelé "Piste rouge" par les habitants constitue un atout majeur, très appréciée. Celle-ci relie le quartier à la ZAC Saint-Laurent en passant par le lycée.

Le quartier de Moulin Joli, bien que récent et doté d'un **cadre urbain de qualité**, fait face à une **dégradation rapide de son environnement**.

Les incivilités y sont récurrentes dans le parc social : dépôts sauvages, stationnements gênants, tags sur les façades et dans les coursives, nuisances sonores et dégradations des parties communes. Plusieurs résidences présentent des signes visibles de détérioration, accentuant un **sentiment d'abandon** par certains habitants.

L'émergence et la suspicion de points de deal en pied d'immeubles participent à un **sentiment d'insécurité**, confirmé par les cellules de veille CLSPD, et les résultats du questionnaire habitants mené dans le cadre du projet social. Ce sentiment d'insécurité est aussi dû à divers faits de délinquance sur le quartier, mais qui restent anecdotiques. **Les forces de l'ordre ne comptabilisent pas de nombre plus important d'interventions sur ce quartier, en comparaison à d'autres territoires de la commune.**

4. Diagnostic partagé du territoire

9. Focus Politique de la Ville

A partir de janvier 2026 , **le quartier Moulin Joli, intègre la nouvelle géographie prioritaire et émerge au Contrat de Ville “Engagements Quartiers 2030”**. Cette nouvelle délimitation concerne **546 logements pour un total d’environ 1 764 habitants** au niveau du quartier.

Ce nouveau Contrat de Ville qui vise à **réduire les écarts de développement entre les quartiers** et à **améliorer les conditions de vie des habitants** est structuré autour de 4 axes :

- L’emploi et l’insertion;
- L’émancipation des enfants et des jeunes ;
- Le cadre de vie, la tranquillité publique et la vie collective;
- Les transitions sociales et écologiques .

Du fait de cette nouvelle géographie prioritaire, **le Contrat de Ville devient un partenaire majeur du Centre Social**, et la politique de la ville va pouvoir venir soutenir et appuyer les actions du centre social.

De même, cela permet **l’articulation et la co-construction entre le Centre Social et les outils du Contrat de Ville** tels que **le Programme de Réussite Éducative (PRE)** et **la Cité Éducative labellisée en 2025**. Ces deux dispositifs viennent renforcer la réussite éducative dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et ainsi **soutenir les orientations du projet social en faveur de l’enfance, de la jeunesse et de la parentalité**. Par ailleurs, les dispositifs Opérations Ville Vie Vacances (OVVV), Quartiers d’Été pourront être proposés aux jeunes du quartier pour apporter des solutions d’accès aux loisirs.

Des crédits spécifiques au Contrat de Ville pourront être mobilisés par le Centre Social pour le déploiement d’actions répondant aux orientations de la politique de la ville.

4. Diagnostic partagé du territoire

10. Retour de la concertation habitante

Diffusion du questionnaire du 02 au 22 octobre 2025, comportant 12 questions. Nous avons obtenu 51 réponses de la part des habitants de Moulin Joli, dont 34 personnes provenant de familles.

• **Profil des répondants** : 47% en recherche d'emploi , 21% actif en emploi, 31% non actif

Pour les habitants qui connaissent le lieu (2/3 des habitants) le Centre social est perçu comme un lieu convivial, un espace de vie collectif où l'on vient se rencontrer, apprendre et participer à des activités.

Et ceux qui ne le fréquentent pas l'imaginent comme : un lieu ouvert à tous, d'échange, de partage, de développement d'activités culturelles et intergénérationnelles.

Comment aimeriez-vous que le Centre Social vous accompagne davantage ?

Activités sportives et de bien-être (76%)

Activités intergénérationnelle (58%)

Le plus apprécié à Kaz Fami :

Les sorties familles, la marche et les activités de bien-être, ainsi que les ateliers parents-enfants et les activités socio-culturelles.

Les besoins remontés : Soutenir les jeunes et les familles, avoir un rôle d'animation de quartier, d'accompagnement, des activités de sport et de bien-être, un soutien sur l'insertion professionnel et la formation.

La concertation habitante s'est poursuivie par des rencontres collectives dénommées "Ptits Dej' Kozé" et "Goûter Kozé". Ces échanges ont eu lieu le 21/10/2025 et le 23/10/2025 réunissant respectivement 10 et 12 personnes.

Hormis la présence de quelques équipements de proximité, les habitants ont eu des difficultés à identifier des aspects positifs dans leur quartier.

4. Diagnostic partagé du territoire

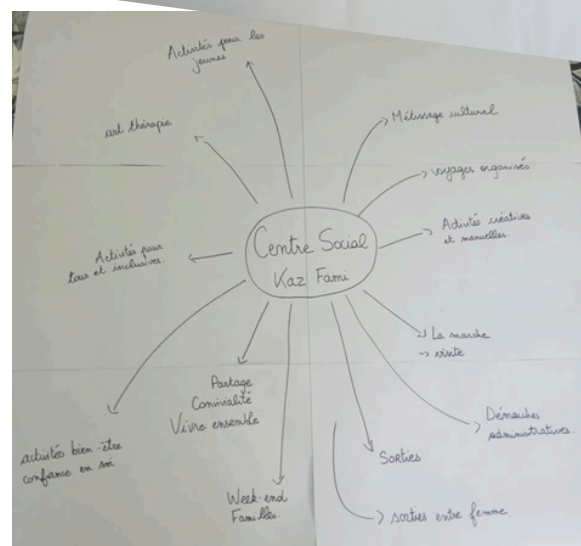
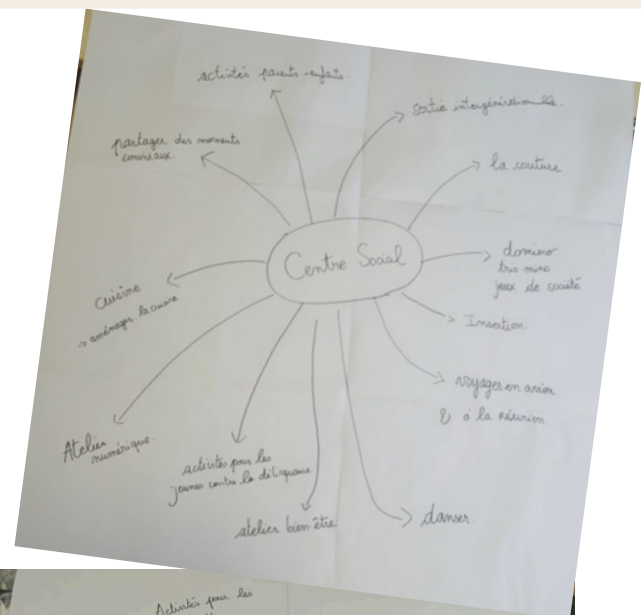
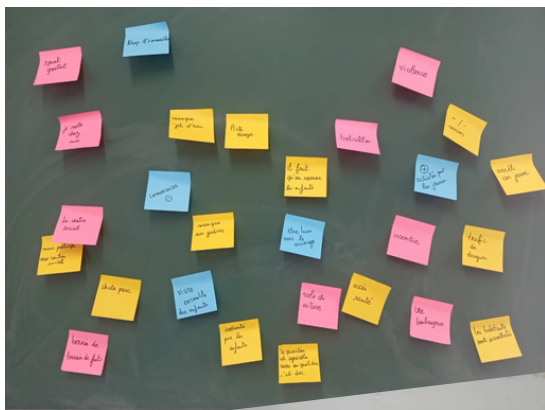
Les incivilités constituent un sujet récurrent des échanges, bien que le cadre de vie soit globalement perçu comme agréable et préservé.

Le manque de transports en commun apparaît comme une contrainte majeure, limitant la mobilité des habitants et leurs accès aux services, aux loisirs et aux opportunités situées hors du quartier. Cette situation renforce le besoin d'activités extérieures et de sorties permettant de s'ouvrir sur d'autres environnements.

Concernant le centre social, les habitants soulignent **l'importance de proposer davantage d'activités de loisirs pour rompre avec la monotonie du quotidien** et favoriser la convivialité. Ils expriment également le souhait de disposer d'un espace d'accueil et d'écoute chaleureux, propice aux échanges, au partage et à la confiance.

Quelles activités pour le centre social de demain ?

Brainstorming sur le quartier



4. Diagnostic partagé du territoire

11. Synthèse

Forces

Centre Social repéré par certains habitants et partenaires
Équipe du Centre Social dynamique, **cohésion d'équipe** renforcée
Attachement des habitants à la **convivialité** et à la **solidarité**
Partenariats avec les associations et institutions
Plusieurs dispositifs : CTG, PS Jeunes, CLSPD et le CLS
Nouveau projet social
Agent de développement local en cours de recrutement

Faiblesses

Sentiment d'insécurité
Faible **sentiment d'appartenance**
Manque de lieux informels pour les jeunes
Jeunes NEET nombreux (ni en formation, ni en études, ni en emploi)
LCR nombreux mais trop peu utilisés (en cours)
Kaz Fami pas assez repéré
Offre d'activités du Centre Social peu connue

Opportunités

Déploiement du contrat de Ville, Cité Educative, PRE
Population jeune
Collaboration avec les bailleurs sociaux
Future zone commerciale
Équipements publics à proximité
Espaces publics : voie, verte, espaces ludiques
Parc de logements récents

Menaces

Incivilités
Déchets, VHU, dégradations des espaces communs, encombrants
Isolement de certains ménages
Persistance du décrochage scolaire
Précarité des ménages et vulnérabilité budgétaire
Identité de quartier fragile
Envie de changer de quartier pour plusieurs familles

Le quartier Moulin Joli a intégré en partie le nouveau périmètre de la politique de la ville. Il s'agit d'un **secteur en pleine expansion**, marqué par un habitat récent et une évolution socio-démographique rapide. Cette dynamique génère l'apparition de problématiques nouvelles, notamment autour de la tranquillité résidentielle, de la montée du sentiment d'insécurité, de dégradations du cadre de vie et de fragilités sociales liées aux modes d'habiter, au vivre-ensemble entre différentes communautés et aux enjeux éducatifs.

Le quartier bénéficie d'un **bon niveau d'équipements et de services**, notamment dans les domaines de la **santé et des services publics**. Toutefois, plusieurs Locaux Collectifs Résidentiels (LCR) restent sous-utilisés et l'absence de commerces de proximité demeure un frein dans l'attente de l'ouverture du futur centre commercial.

Par ailleurs, **les limites du quartier apparaissent floues** pour une partie des habitants et des acteurs ; ce qui fragilise l'appropriation du territoire et **complexifie la construction d'une identité de quartier partagée**.

4. Diagnostic partagé du territoire

12. Enjeux identifiés

Après une période d'instabilité et de faible visibilité, l'enjeu est de **consolider les fonctions essentielles du centre social, renforcer sa présence** sur le territoire et en faire un **acteur repère**, intégré à un réseau partenarial structuré.

**VISIBILITE &
STABILITÉ DE KAZ FAMI**

IMPLICATION & PLACE CENTRALE DES HABITANTS

Une réelle volonté des habitants de participer à la vie du quartier est présente, mais cette envie peine encore à se traduire par un engagement durable. Un enjeu central est donc de **placer les habitants au cœur du fonctionnement du centre social**, de créer des espaces de concertation pérennes, de **valoriser leurs compétences** et de soutenir leurs initiatives afin de **renforcer leur pouvoir d'agir** et de dynamiser la participation bénévole.

La mixité sociale et culturelle, caractéristique du quartier, constitue à la fois une **richesse et un défi**. Cela engendre parfois des tensions intercommunautaires¹ révélant la nécessité de **consolider le sentiment d'appartenance** au territoire qui demeure encore faible, marqué par une identité de quartier fragile. L'enjeu est aujourd'hui de **renforcer la cohésion sociale** et de développer des temps collectifs favorisant les rencontres, l'entraide et la participation des habitants. Il s'agit aussi de **consolider les espaces de dialogue et de vivre ensemble**, pour permettre à chacun de s'approprier pleinement son territoire.

**SOLIDARITE,
SENTIMENT D'APPARTENANCE &
LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT**

4. Diagnostic partagé du territoire

PRECARITE ECONOMIQUE, EMANCIPATION SOCIALE & FRACTURE NUMERIQUE

Le diagnostic met en évidence plusieurs fragilités majeures dans le quartier, notamment une **précarité économique importante**, des difficultés administratives et numériques croissantes, ainsi qu'un **besoin affirmé d'accompagnement vers une plus grande autonomie**.

Les enjeux sont de **favoriser un meilleur accès aux droits et aux services** ; de lutter contre la fracture numérique qui limite l'accès aux démarches essentielles, et qui entraîne des usages inadaptés des outils numériques ; de **favoriser l'émancipation sociale** en soutenant les habitants dans le développement de leurs compétences, de leur confiance en eux et de leur capacité à agir sur leur quotidien. Cet axe vise ainsi à créer les conditions d'un **meilleur pouvoir d'agir individuel et collectif**.

Le quartier se caractérise par une forte présence de familles, souvent jeunes et parfois monoparentales, avec un isolement pour les mères qui assument majoritairement la garde des enfants. Ces familles

sont confrontées à des difficultés éducatives, sociales ou économiques, auxquelles s'ajoutent des freins en termes de mobilité et d'accès limité aux loisirs et aux vacances. Dans ces conditions, les espaces de répit parentaux sont restreints. L'un des enjeux majeurs du projet social est de **soutenir les parents dans leur rôle éducatif et de renforcer le bien-être dans la cellule familiale**. Un moyen pour les femmes et les parents de se reconnecter avec eux-mêmes, de prendre une pause et d'avoir un espace pour ne pas se sentir submergés.

BIEN-ETRE DANS LA FAMILLE & SOUTIEN A LA PARENTALITE

Grande famille Vivre ensemble
Sentiment d'appartenir à une famille
On prend le temps **Sourire Lieu fédérateur**
Rassemblement **Joie** On est heureux quand on est ici
Diversité **Projet ensemble**
Collectif **Partage**
Accessible à tous
Lieu agréable Chacun amène sa pierre à l'édifice
Richesse **Accueil de tous**

Photolangage : Votre image du centre social
Comité technique du 25 septembre

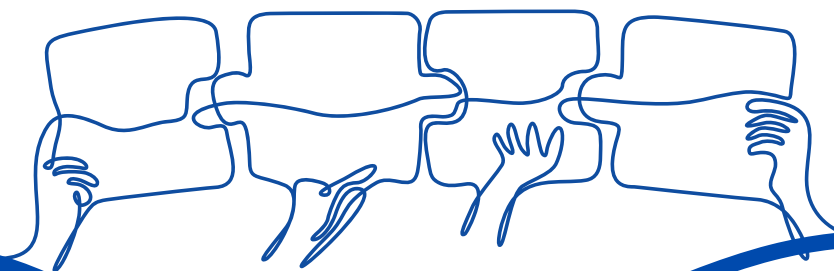
5. Orientations du nouveau projet social

À partir du diagnostic partagé et de l'évaluation du précédent projet, plusieurs enjeux ont été identifiés. Ces enjeux ont permis de structurer le projet social en **cinq orientations stratégiques** réparties sur deux volets : l'Animation Globale et Coordination (AGC) et l'Animation Collective Famille (ACF).

- **Ancrage du Centre Social (AGC)**
- **Démarche participative et pouvoir d'agir (AGC)**
- **Vivre ensemble et solidarité (AGC)**
- **Autonomie et accès aux droits (AGC)**
- **Soutien aux familles et à la parentalité (ACF)**

Ces orientations traduisent la volonté de Kaz Fami de poursuivre sa mission d'animation de la vie sociale en plaçant **l'habitant au cœur du projet**. A partir de ces orientations, ont été définis, des objectifs généraux et des objectifs opérationnels qui ont permis de **décliner les axes en plan d'action**.

Toute cette démarche permet une cohérence d'ensemble du projet, une meilleure lisibilité pour les partenaires, et une évaluation continue des actions engagées.



5. Orientations du nouveau projet social

AGC

1. Ancrage du Centre Social

Enjeux	Stabilité - Visibilité
Objectifs généraux	Garantir un fonctionnement stable et cohérent Favoriser l'ancrage du Centre social dans le quartier en tant que lieu repère du quartier
Objectifs opérationnels	Planifier une programmation régulière Former les membres de l'équipe Développer une stratégie pour renforcer la visibilité du Centre Social Aller vers les habitants qui ne fréquentent pas la structure
Publics cibles	Tous publics

Pistes d'actions

	2026	2027	2028	2029
Offre d'animation régulière	Planning régulier de l'offre d'animation du centre social		Appropriation par les partenaires	Planning des animations du quartier
Suivi et accompagnement de l'équipe	GAPP			
	Action team building			
	Démarche de formation continue			
Définir une stratégie de communication	Nouvelle identité Kaz Fami Création de support		Création de contenu avec et par les habitants	Contenu et support par les habitants
Développer des actions hors-murs et l'aller-vers	Tout au long du projet social			

Partenaires pré identifiés

Sakisoigne - Acteurs de proximité - Adulte relais - Bailleurs sociaux - Centre de santé et paramédicaux - Département - France Travail - Fédération des centres sociaux - associations de quartiers

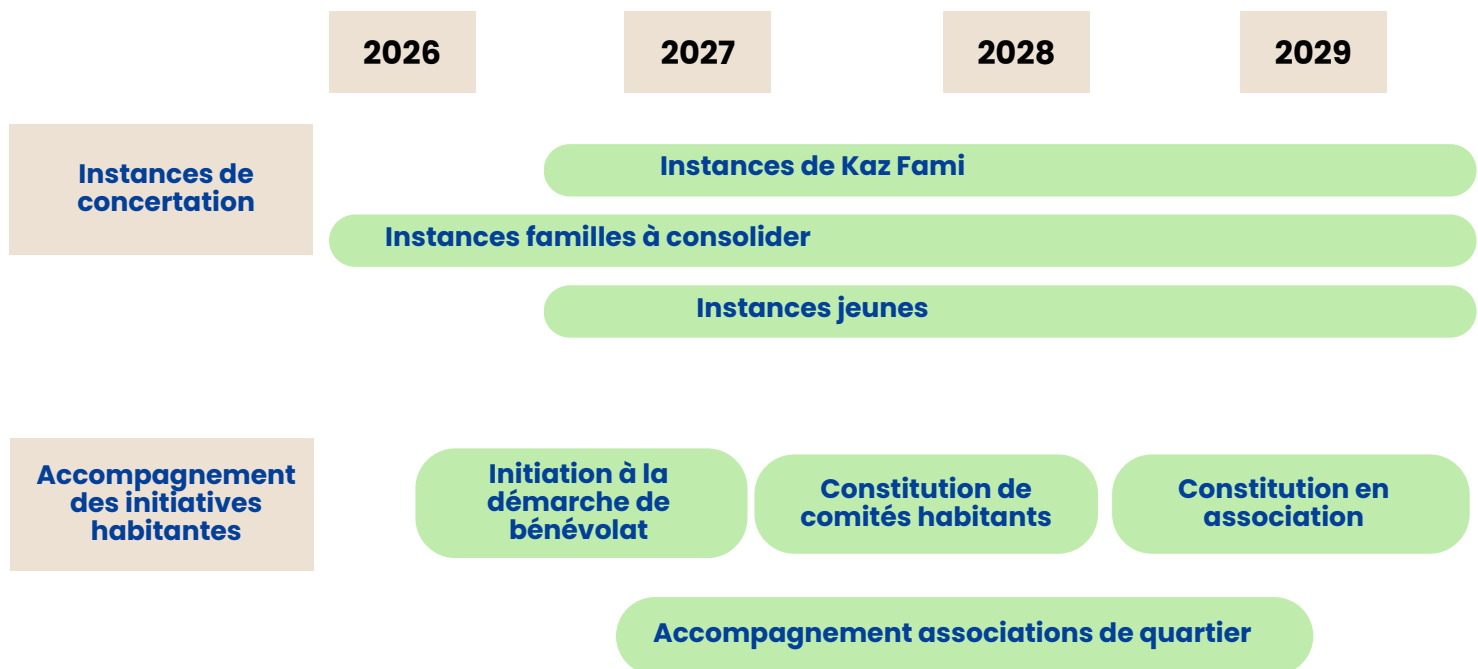
5. Orientations du nouveau projet social

AGC

2. Démarche participative et pouvoir d'agir

Enjeux	Implication – Place centrale des habitants
Objectifs généraux	Favoriser l'implication des habitants dans la vie du Centre Social Valoriser les compétences et initiatives des habitants en soutenant les projets collectifs
Objectifs opérationnels	Renforcer et encourager le bénévolat Créer des espaces d'expression des habitants Valoriser les habitants engagés dans la vie du Centre Social
Publics cibles	Tous publics

Pistes d'actions



Partenaires pré identifiés

Associations de quartier – Fédération des centres sociaux – Contrat de Ville – MDAE – Maison des jeunes – bailleurs sociaux

5. Orientations du nouveau projet social

AGC

3. Vivre ensemble et solidarité

Enjeux	Sentiment d'appartenance - Solidarité - Lutte contre l'isolement
Objectifs généraux	Favoriser le développement du lien social et l'ancrage des habitants dans la vie du quartier Favoriser la mixité sociale, le vivre-ensemble et l'entraide
Objectifs opérationnels	Développer les actions intergénérationnelles et interculturelles Créer une identité de quartier Animer la vie du quartier Renforcer les liens de voisinage
Publics cibles	Tous publics

Pistes d'actions

	2026	2027	2028	2029
	Actions conviviales tout le long du projet			
Animations et actions conviviales	Troc'Festif par l'équipe et les habitants	Troc'Festif par les habitants et l'équipe		Troc'Festif par les habitants
Accueil	Repenser les espaces troc et Café	Parcours de l'habitant au sein du Centre Social		Parcours de l'habitant au sein du quartier
Animation enfants	Continuité des animations à destinations des enfants			
	Réflexion sur la requalification de Kartié Libre en ACM			
Identité de quartier		Atelier intergénérationnel sur la mémoire collective		Images et valeurs du quartier
Favoriser le développement d'actions d'entraide et de solidarité	Créer les conditions favorables à l'échange et à l'entraide			Troc et entraide intégrés dans les habitudes
	Soutenir et valoriser les initiatives isolées			

Partenaires pré identifiés

Associations de quartier - Fédération des centres sociaux - Contrat de Ville - Bailleurs sociaux

5. Orientations du nouveau projet social

AGC

4. Autonomie et accès aux droits

Enjeux	Émancipation sociale - Précarité économique - Fracture numérique
Objectifs généraux	Renforcer le rôle du centre social comme relais de proximité pour l'accès aux droits et aux services Accompagner les publics vers l'autonomie et l'inclusion socio-professionnelle
Objectifs opérationnels	Permettre un accès aux droits de proximité Développer des compétences dans le domaine du numérique Redonner le goût de l'effort et de la confiance en soi
Publics cibles	tous publics

Pistes d'actions

	2026	2027	2028	2029
Permanences d'accès aux droits		Actions collectives		
	Tout le long du projet			
Atelier numérique et éducation aux médias		Ateliers collectifs sur les thématiques numériques et sur l'utilisation des outils numériques		
Atelier de développement durable (écologique, social et économique)		Ateliers d'estime de soi pour retrouver une posture socio-professionnelle Ateliers sur l'écologie et les bonnes pratiques Ateliers sur l'économie et l'organisation budgétaire		

Partenaires pré identifiés

CAF - France Services - CDAD - Ekopratik - Compagnons bâtisseurs - Épicerie Sociale - Médiateur numérique - Maison départementale - Service insertion - CCAS - Maison des jeunes - SCOPAD

5. Orientations du nouveau projet social

5. Le Projet Famille

Le projet famille constitue une **déclinaison spécifique du projet social**, entièrement dédié à l'**accompagnement des familles du quartier**. Depuis l'ouverture du centre social en 2019, Kaz Fami bénéficie de l'agrément Animation Collective Famille (ACF).

Dans le cadre du renouvellement du projet social, **les familles ont été associées à l'élaboration du projet famille**. **Les comités familles** organisés le mardi matin ont permis aux parents d'exprimer leurs besoins, de partager leurs expériences et de suggérer des idées et des thématiques autour de la parentalité et de la vie du quartier et du Centre Social.

Les familles ont également participé à plusieurs comités techniques, réunions collectives, à un questionnaire, créant ainsi des espaces de concertation.

Les temps informels : discussions, échanges pendant les activités ont aussi été **essentiels pour repérer les besoins et enrichir la compréhension du quotidien des familles**. Ainsi le projet famille repose sur une démarche participative et de co-construction avec les familles.

Le projet famille va être décliné par :

- **Des actions de parentalité ;**
- **Des espaces de rencontres et d'échanges entre familles ;**
- **Des accompagnements individuels et collectifs ;**
- **Des initiatives portées par les parents eux-mêmes.**

Les familles constituent le fondement du centre social, elles sont intégrées à l'ensemble du projet social :

Axe 1 : Ancrage du Centre Social

- Proposer une programmation régulière, identifiable et adaptée au rythme des familles
- Renforcer la visibilité du Projet Famille : par le développement de la communication et notamment à destination des acteurs de la parentalité.

5. Orientations du nouveau projet social

Axe 2 : Démarche participative et pouvoir d'agir

- Mettre en place des groupes de parents pour concevoir les sorties, ateliers et projets.
- Encourager les parents à proposer, animer ou co-animer des ateliers.
- Intégrer pleinement les familles dans les instances de concertation

Axe 3 : Vivre ensemble et solidarité

- Préparer des animations conviviales avec les familles
- Intégrer les familles à la démarche d'entraide et de solidarité
- Organiser des sorties et activités favorisant les rencontres intergénérationnelles

Axe 4 : Autonomie et accès aux droits

- Accompagner les parents dans leurs démarches administratives via les permanences d'accès aux droits
- Soutenir les familles dans leurs usages du numérique
- Intégrer les parents dans les ateliers de développement durable

5. Orientations du nouveau projet social

ACF

5. Soutien aux familles et à la parentalité

Enjeux	Favoriser le bien être dans la cellule familial Soutien à la parentalité
Objectifs généraux	Développer des activités parents-enfants favorisant le lien familial Accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur
Objectifs opérationnels	Permettre l'accès aux loisirs Accompagner les familles vers une organisation partagée des activités Permettre le répit parental Formaliser des espaces d'échange entre parents Renforcer les compétences parentales
Publics cibles	Familles

Ateliers créatifs

Pistes d'actions

2026

2027

2028

2029

Accès aux loisirs et aux vacances (sportives, bien-être)

Projet sport au féminin

Projet Voyage

Projet Voyage

Week-ends famille trois fois par an, avec de plus en plus d'implication des familles dans l'organisation

Loisirs organisés par la référente famille

Loisirs organisés par les familles

Echanges entre pair et soutien parentale

Atelier thématique sur la parentalité à partir des besoins repérés

Formaliser des espaces d'échanges entre pairs (comité famille, Kafé famille..)

Atelier parents-enfants

Ateliers de partage, créatifs et d'animation culturelle

Les familles organisent les activités avec le soutien de la référente famille

Actions de médiation parents-enfants

Partenaires pré identifiés

Sakisoigne - Acteurs de la parentalité - Département - France Travail - Fédération des centres sociaux - CCAS Cité Éducative - Kikilik - Emergence OI

5. Orientations du nouveau projet social

6. Synthèse

Les actions à développer

Définir une stratégie de communication

Instances de concertation

Action d'entraide et de solidarité à l'initiative des habitants

Ateliers numériques et éducation aux médias

Accompagnement des initiatives habitantes

Ancrage du Centre Social

Démarche participative et pouvoir d'agir

Animation Collective Famille (ACF)

Animation Globale Collective (AGC)

Soutien aux familles et à la parentalité

Vivre ensemble et solidarité

Autonomie et accès aux droits

Permanences d'accès aux droits

Animations et actions conviviales

Suivi et accompagnement de l'équipe

Accueil

Développer des actions hors-les-murs et l'aller-vers

Accès aux loisirs et aux vacances

Ateliers de développement durable (écologique, social et économique)

Offre d'animation régulière

Les actions à conforter

5. Orientations du nouveau projet social

7. Moyens humains et financiers

Pour la réalisation de ce projet social, le Centre Social va pouvoir s'appuyer sur une **équipe pluridisciplinaire de 8 ETP**, placée sous la responsabilité de la direction. L'équipe combine des profils dont les compétences variées permettent d'assurer l'ensemble des missions de l'animation de la vie sociale et la réalisation du projet social.

STATUT	IDENTITE	DIPLÔME	SECTEUR	Temps de travail
Directrice	Margaux GIRARD	Licence sociologie et sciences de l'éducation	Pilotage	1 ETP
Référente Famille	Maurane HOAREAU	Licence Social socio-culturel socio-éducative spécialité développement local	ACF	1 ETP
Agent d'accueil	Joanne GASPAL	Bac pro secrétariat	AGC	1 ETP
Secrétaire Point de Justice	Anielle BUPTO	Sans	AGC	1 ETP
Animatrice	Jessie MARIE-JEANNE	BAFA	AGC	1 ETP
Animatrice	Virginie SAINT-ALME	BAFA	AGC	1 ETP
Gestionnaire administrative et financière Coordination Animation Globale	Marie Josée PERMAYE	BPJEPS	Comptabilité Gestion / AGC	1 ETP
Agent de développement local	En cours de recrutement			1 ETP

5. Orientations du nouveau projet social

Les habitants occupent une place centrale ; ils sont à la fois **les développeurs, les acteurs et les ressources du projet social**. Leurs paroles, leurs expériences, leurs compétences et leurs initiatives constituent **le socle sur lequel se construisent les actions du centre social**. L'enjeu des quatre prochaines années sera de **renforcer cette place active des habitants**, en les impliquant davantage dans la conception et la mise en œuvre des actions. **L'objectif est d'augmenter le nombre de bénévoles**, d'encourager l'engagement citoyen et de permettre aux habitants de **devenir des acteurs pleinement reconnus de la dynamique locale**.

Le Centre Social Kaz Fami affirme ainsi **une démarche résolument ancrée dans les principes de l'éducation populaire** : faire avec les habitants, reconnaître leurs savoirs d'usage, valoriser leurs initiatives et développer leur pouvoir d'agir, afin qu'ils deviennent pleinement acteurs de la vie du quartier et du développement de celui-ci.

Le budget prévisionnel 2026 repose majoritairement sur la **contribution de la Commune, qui finance 74,5 % du budget global**, confirmant son engagement fort dans l'animation de la vie sociale sur le quartier de Moulin Joli.

La CAF intervient à hauteur de 25,5 %, via les prestations de service AGC (19,1 %) et ACF (6,4 %).

Afin d'enrichir les actions du projet social, **des recherches de financement supplémentaires** seront faites en s'appuyant sur la démarche partenariale.

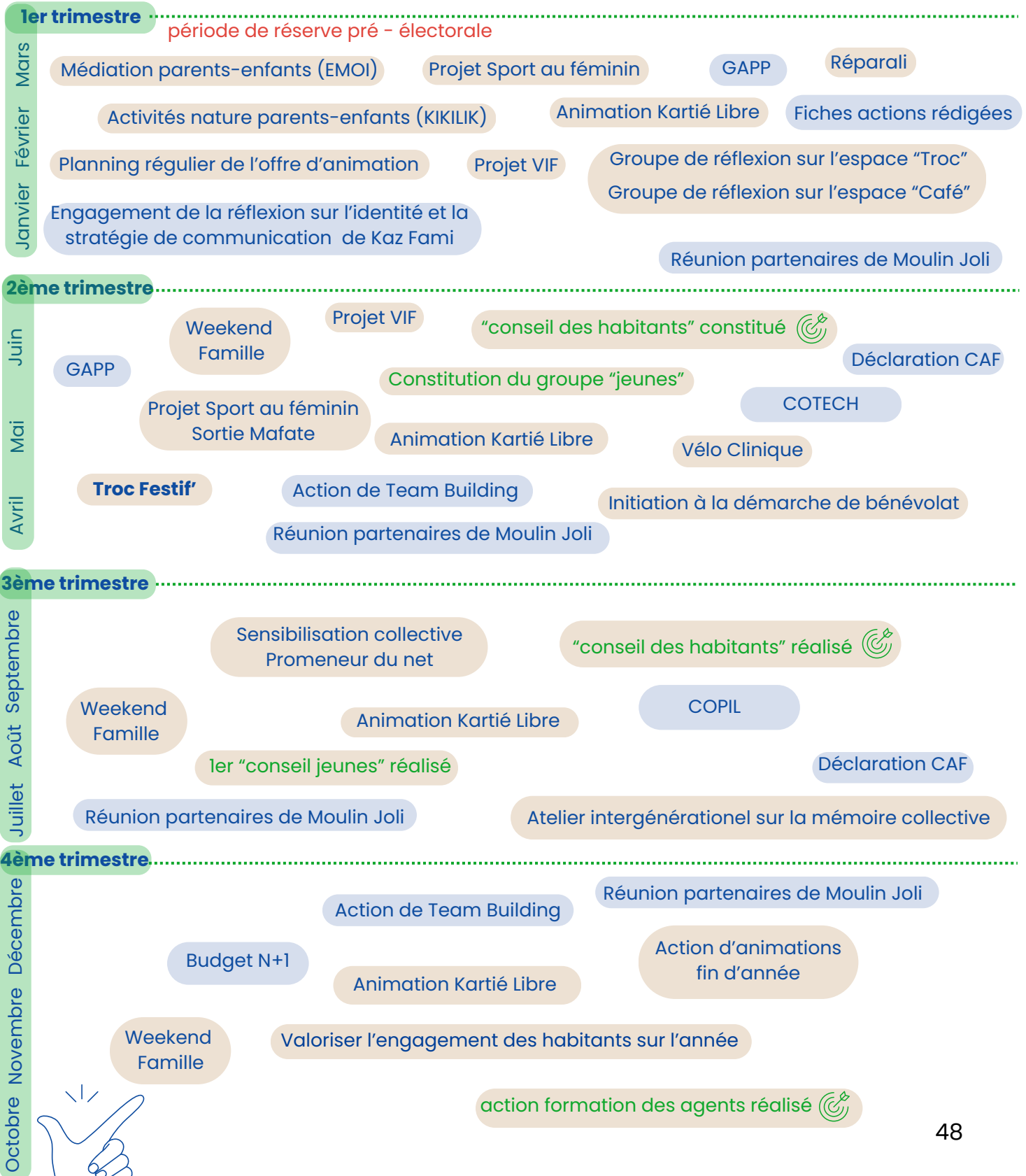
Sur le volet investissement, le partenariat de la CAF sera notamment solliciter pour soutenir le **réaménagement des locaux**, suite à l'audit du centre social.

Budget prévisionnel 2026	
	Charges
Charges de fonctionnement	45 000
BP AGC 2025	16 436
BP ACF 2025	13 600
BO 2025-transversal	14 964
Charges de personnel	387 314
Total charges	432 314
	Recettes
CAF PSO AGC	82 646
CAF PSO ACF	27 650
Commune	322 018
Total recettes	432 314

6. Plan d'actions



1. Calendrier prévisionnel sur l'année 1



6. Plan d'actions

2. Sur la durée de l'agrément



En 2026 :

1ère année de la mise en œuvre du plan d'actions

29 pistes
d'actions

dont 9
nouvelles

NEW

Planning régulier de l'offre du Centre Social

- Groupe d'analyse de la pratique professionnelle (GAPP)

NEW

Actions de team building

- Formation de l'équipe
- Développement d'actions hors-les murs- et l'aller-vers

NEW

Instance de concertation "conseil habitants"

NEW

Instance de concertation "conseil jeunes"

NEW

Initiation à la démarche de bénévolat

- Accompagnement des associations de quartier
- Actions conviviales
- Troc festif' par l'équipe et les habitants
- Repenser l'espace troc et l'espace café
- Continuité des animations à destination des enfants

NEW

Atelier intergénérationnel sur la mémoire collective

- Créer les conditions favorables à l'échange et à l'entraide
- Soutenir et valoriser les initiatives isolées
- Permanences d'accès aux droits

NEW

Ateliers collectifs sur les thématiques numériques et sur l'utilisation des outils numériques

NEW

Ateliers d'estime de soi

- Atelier sur l'écologie

NEW

Atelier sur l'économie et l'organisation d'un budget

- Coordonner les actions à destination des parents avec les activités Kartié Libre
- Projet sport au féminin
- Week-ends familles
- Activités de loisirs à destination des familles
- Ateliers thématiques sur la parentalité
- Formaliser des espaces d'échange entre pairs
- Atelier parents-enfants
- Actions de médiation parents-enfants

6. Plan d'actions



En 2027 :

2ème année de la mise en œuvre du plan d'actions

34 pistes
d'actions

dont 8
nouvelles

NEW Planning régulier de l'offre du Centre Social **incluant les partenaires**

- Actions de team building
- Formation de l'équipe
- Développement d'actions hors-les murs- et l'aller-vers

NEW **Nouvelle identité visuelle de Kaz Fami**

NEW **Création de support de communication**

- Instance de concertation "conseil habitants"
- Instance de concertation "conseil jeunes"
- Initiation à la démarche de bénévolat

NEW **Constitution de comité habitants**

- Accompagnement des associations de quartier
- Actions conviviales
- Troc festif par les habitants et l'équipe

NEW **Repenser le parcours de l'habitant au sein du Centre Social**

- Continuité des animations à destination des enfants

NEW **Reflexion sur la requalification de Kartié Libre en ACM**

- Atelier intergénérationnel sur la mémoire collective
- Créer les conditions favorables à l'échange et à l'entraide
- Soutenir et valoriser les initiatives isolées

NEW **Actions collectives d'accès aux droits**

- Permanences d'accès aux droits
- Ateliers collectifs sur les thématiques numériques et sur l'utilisation des outils numériques
- Ateliers d'estime de soi
- Atelier sur l'écologie
- Atelier sur l'économie et l'organisation d'un budget
- Coordonner les actions à destination des parents avec les activités Kartié Libre
- Projet Voyage
- Week-ends familles
- Activités de loisirs à destination des familles
- Ateliers thématique sur la parentalité

NEW **Les familles organisent les activités avec le soutien de la référente famille**

- Formaliser des espaces d'échange entre pairs
- Atelier parents-enfants
- Actions de médiation parents-enfants

6. Plan d'actions



En 2028 :

3^{ème} année de la mise en œuvre du plan d'actions

- Planning régulier de l'offre du Centre Social incluant les partenaires
- Actions de team building
- Formation de l'équipe
- Développement d'actions hors-les murs- et l'aller-vers
- NEW** • Création de **contenu visuel avec et par les habitants**
- Instance de concertation "conseil habitants"
- Instance de concertation "conseil jeunes"
- Constitution de comité habitants
- Accompagnement des associations de quartier
- Actions conviviales
- Troc festif' par les habitants et l'équipe
- Repenser le parcours de l'habitant au sein du Centre Social
- Continuité des animations à destination des enfants
- NEW** • **Action sur l'image et les valeurs du quartier**
- Actions collectives d'accès aux droits
- Permanences d'accès aux droits
- Ateliers collectifs sur les thématiques numériques et sur l'utilisation des outils numériques
- Ateliers d'estime de soi
- Atelier sur l'écologie
- Atelier sur l'économie et l'organisation d'un budget
- Coordonner les actions à destination des parents avec les activités Kartié Libre
- Week-ends familles
- Activités de loisirs à destination des familles
- Ateliers thématique sur la parentalité
- Les familles organisent les activités avec le soutien de la référente famille
- Formaliser des espaces d'échange entre pairs
- Atelier parents-enfants
- Actions de médiation parents-enfants

28 pistes d'actions

dont 2 nouvelles

6. Plan d'actions



En 2029 :

4ème année de la mise en œuvre du plan d'actions

30 pistes
d'actions

dont 6
nouvelles

NEW

Planning régulier des animations du quartier

- Actions de team building
- Formation de l'équipe
- Développement d'actions hors-les murs- et l'aller-vers
- Création de contenu et de supports par les habitants
- Instance de concertation "conseil habitants"
- Instance de concertation "conseil jeunes"

NEW

Constitution des habitants en association de quartier

- Accompagnement des associations de quartier
- Actions conviviales

NEW

Troc festif' par les habitants

NEW

Repenser le parcours de l'habitant au sein du quartier

- Continuité des animations à destination des enfants
- Action sur l'image et les valeurs du quartier

NEW

Troc et entraide intégrés dans les habitudes

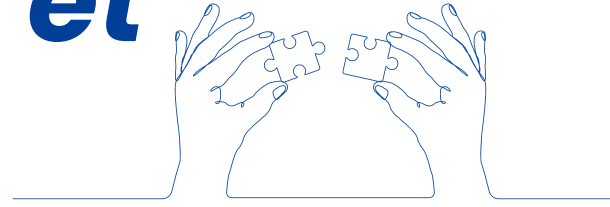
- Actions collectives d'accès aux droits
- Permanences d'accès aux droits
- Ateliers collectifs sur les thématiques numériques et sur l'utilisation des outils numériques
- Ateliers d'estime de soi
- Atelier sur l'écologie
- Atelier sur l'économie et l'organisation d'un budget
- Coordonner les actions à destination des parents avec les activités Kartié Libre

NEW

Projet Voyage

- Week-ends familles
- Activités de loisirs à destination des familles
- Ateliers thématique sur la parentalité
- Les familles organisent les activités avec le soutien de la référente famille
- Formaliser des espaces d'échange entre pairs
- Atelier parents-enfants
- Actions de médiation parents-enfants

7. Gouvernance et partenariats



1. Pilotage du projet

Le Centre Social Kaz Fami est pleinement intégré à la collectivité, rattaché à la DGA Épanouissement du Citoyen, ce qui garantit une cohérence d'action avec les politiques publiques locales. **Le pilotage du projet social repose sur une organisation structurée**, permettant de **coordonner les actions, de suivre l'avancement du plan d'action et de garantir la cohérence du projet social dans réalisation.**

La gouvernance s'appuie sur plusieurs instances complémentaires :

- **Le comité de pilotage** : instance de validation réunissant les élus, la CAF, les partenaires institutionnels et associatifs majeurs. Il valide les grandes orientations et assure le suivi global du projet.
- **Le comité technique** : instance opérationnelle rassemblant l'équipe de Kaz Fami, les services municipaux concernés, les partenaires de terrain et les habitants volontaires. Il contribue à la mise en œuvre concrète du projet social, analyse les besoins et ajuste les actions.
- **Les réunions d'équipe** : réunions régulières permettant de planifier, coordonner et évaluer les actions au quotidien.

Cette gouvernance partagée permet au centre social d'être un acteur lisible sur le territoire, tout en garantissant une coordination fluide avec l'ensemble du réseau d'acteurs du territoire.

7. Gouvernance et partenariats

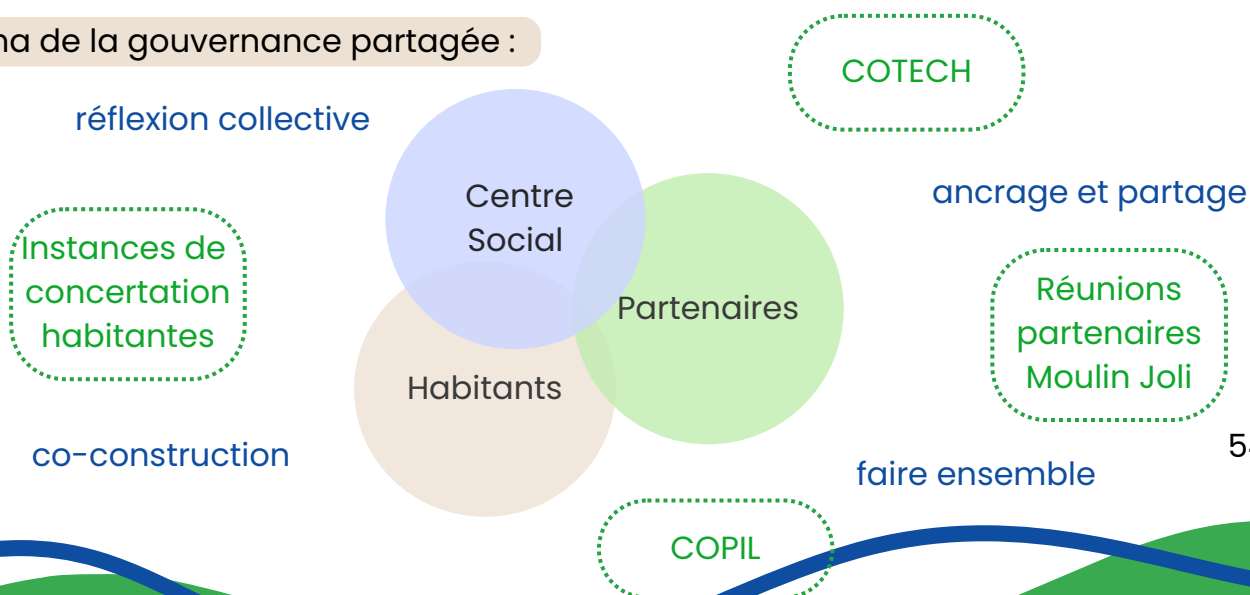
2. Implication des habitants

Au cœur du projet social, les habitants occupent une place essentielle dans la gouvernance. Ils participent aux comités techniques, contribuent à la définition des priorités, proposent des idées, portent des initiatives et renforcent la dynamique collective. Cette implication des usagers constitue **un levier majeur pour construire un projet social ancré et partagé.** Leur implication, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, contribue directement à la dynamique collective, à l'émergence d'initiatives locales et au renforcement du vivre-ensemble.

Un groupe de parents particulièrement investi, bien que de taille réduite, **joue à ce jour un rôle important dans la vie du centre social.** Présents de manière régulière aux ateliers, ils sont **force de propositions** et participent en partie à la construction des actions. **Leur engagement témoigne d'une réelle volonté de contribuer au développement du quartier.**

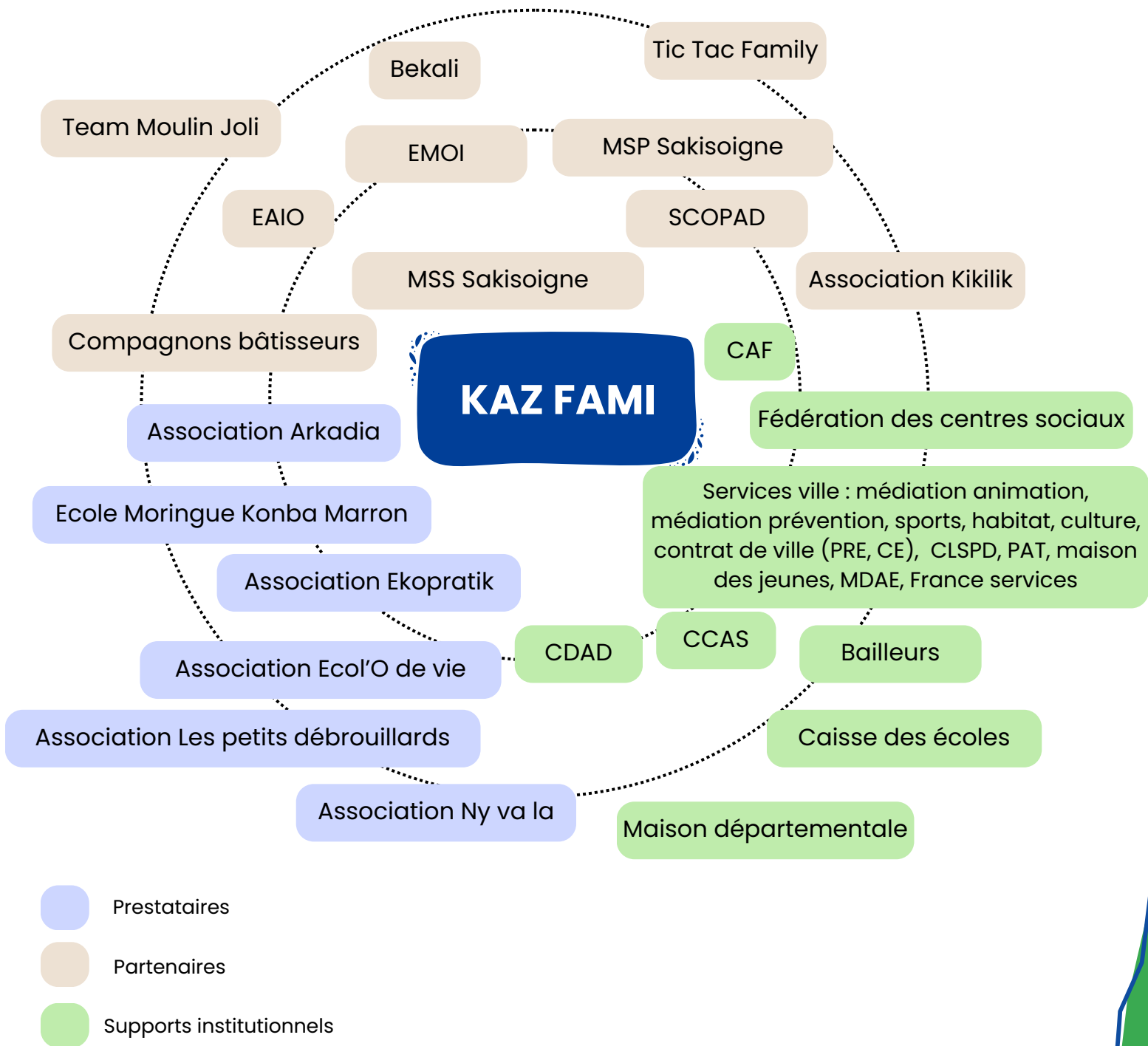
Dans le prolongement de la démarche participative, le Centre Social Kaz Fami mettra en place **une instance de concertation des habitants**, conçue comme **un véritable espace de dialogue, de réflexion collective et de co-décision.** Cette instance rassemblera des habitants volontaires, représentatifs de la diversité du quartier, et participera pleinement à la gouvernance du projet social. Elle aura pour rôle d'exprimer les besoins, de proposer des idées, et de contribuer à leur réalisation.

Schéma de la gouvernance partagée :



7. Gouvernance et partenariats

3. Synergie du réseau d'acteurs



8. Suivi et évaluation

Méthodologie d'évaluation pour la durée de l'agrément

En continue

Objectifs :

- Suivre et ajuster le plan d'actions

Méthode :

- Outils de suivi type tableau de bord sur les indicateurs, la fréquentation aux actions
- Concertation régulière avec les parties prenantes (habitants, partenaires...)

Supports :

- Rapport d'évaluation
- Comité technique
- Comité de pilotage

A mi-parcours

Objectifs :

- Analyser à mi parcours le projet social
- Réorienter le plan d'actions

Méthode :

- Diffusion de questionnaire
- Entretien

Supports :

- Rapport d'évaluation
- Diagnostic mis à jour
- Bilan partagé

 Une attention particulière sera porté sur les points clés du projet social : la mise en œuvre du bénévolat, le pouvoir d'agir des habitants, l'ancrage du Centre Social

En fin d'agrément

Objectifs :

- Apporter une analyse globale de la durée du projet social
- Questionner le renouvellement des agréments

Méthode :

- Diffusion de questionnaire
- Entretien
- Diagnostic de territoire

Supports :

- Rapport d'évaluation
- Diagnostic mis à jour
- Bilan partagé

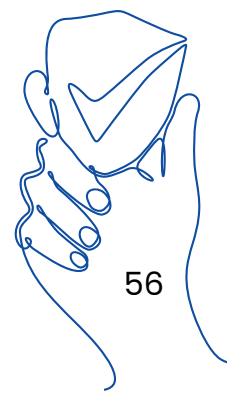
Définition de la démarche d'évaluation avec les habitants et les partenaires qui sera approfondi au 1er semestre du démarrage du projet :

Indicateurs d'évaluation

Méthode des mesures d'impact

Outils de recueil d'évaluation

Phasage des temps de rencontre





ANNEXES

Questionnaire

Questionnaire à destination des habitants de Moulin Joli

Temps estimé moins de deux minutes.

Les informations recueillies dans ce questionnaire sont traitées par le Centre Social Kaz Fami dans le cadre d'une enquête visant à cerner les besoins des habitants, les réponses collectées de manière anonyme et utilisées uniquement à des fins statistiques dans le cadre du renouvellement du projet social. Le présent questionnaire s'adresse aux seuls usagers du service public objet des missions du centre social Kaz Fami.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données, ainsi que de limitation du traitement.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le responsable du traitement à l'adresse suivante : centresocial@lapossession.re.

Vous pouvez également contacter notre DPO à l'adresse suivante : dpo@lapossession.re et/ou adresser une réclamation à la CNIL (cnil.fr).

Informations sur vous

Habitez-vous le quartier de Moulin Joli ? *

- Oui
- Non

Votre âge :

- Moins de 18 ans
- 18 - 25 ans
- 26 - 35 ans
- 36 - 55 ans
- 56 ans et plus

Votre situation :

- En emploi
- En recherche d'emploi
- En contrat pro / apprentissage
- Retraité
- Etudiant
- Autre : _____

Avez-vous des enfants à charge ?

- Oui
- Non

Dans votre vie quotidienne quels sont vos besoins ?

- Convivialité . Entraide entre voisins
- Commerces de proximité
- Accompagnement sur le volet santé
- Accompagnement éducatif
- Animations
- Numériques
- Espaces publics (places, parcs, jeux etc..)
- Activités culturelles ou sportives
- Associations
- Transports
- Logements
- Autre : _____

Votre quartier

Qu'aimez-vous le plus dans votre quartier ?

Votre réponse _____

Quelles idées auriez-vous pour faire vivre le quartier ?

- Créer plus de lien et de convivialité entre habitants
- Favoriser l'insertion professionnelle et la formation
- Soutenir les jeunes
- Soutenir les familles
- Développer l'offre culturelle, sportive et de loisirs
- Aider dans les démarches administratives et sociales
- Améliorer le cadre de vie et l'environnement
- Autre : _____

Le Centre Social Kaz Fami

Connaissez-vous le Centre Social Kaz Fami ?

- Oui
- Non

Si oui, quelle activité aimez-vous le plus ?

Votre réponse _____

Si oui, comment aimeriez-vous que le Centre Social vous accompagne davantage ?

- Activités culturelles et artistiques
- Activités sportives / bien-être
- Ateliers pour trouver un emploi ou se former
- Ateliers numériques (ordinateur, internet, smartphone)
- Activités entre générations (enfants, parents, grands-parents)
- Soutien scolaire et aide aux devoirs
- Accompagnement aux démarches administratives
- Accompagnement juridique
- Accompagnement dans le rôle de parent
- Autre : _____

Si non, comment imaginez-vous ce lieu dans le quartier ?

Votre réponse _____

Quel rôle devrait jouer le centre social pour améliorer la vie quartier ?

- Rôle d'accueil, de lien
- Rôle d'animations de quartier
- Rôle d'accompagnement des personnes, des familles
- Rôle de mise en lien, de vivre ensemble
- Rôle d'écoute de la parole des habitants du quartier

Commentaires

Avez-vous d'autres idées, suggestions ou remarques à partager ?

Votre réponse

Merci pour votre participation.

Envoyer

Effacer le formulaire

Sigles et acronymes

ABS : ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX
ACM : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS
ACF : ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE
AGC : ANIMATION GLOBALE COORDINATION
AMAPHAR-EPE : ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA RÉUNION - ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS
AVS : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE
CAF : CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE
CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CDAD : CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AUX DROITS
CDD : CONTRAT DURÉE DÉTERMINÉ
CDE : CAISSE DES ÉCOLES
CDV : CONTRAT DE VILLE
CE : CITÉ EDUCATIVE
CLAS : CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ
CLS : CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
CLSPD : CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE
CMPEA : CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS
COPIL : COMITÉ DE PILOTAGE
COTECH : COMITÉ TECHNIQUE
CS : CENTRE SOCIAL
CTG : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE
DGA : DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DRAJES : DIRECTION RÉGIONALE ACADÉMIQUE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
EAJE : ÉTABLISSEMENT DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT
EMOI : ÉMERGENCE MÉDIATION OCÉAN INDIEN
ETP : ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN
FPH : FONDS PARTICIPATION HABITANTS
GAPIE : GROUPEMENT DES ACTEURS POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI
GAPP : GROUPE D'ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE
INSEE : INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
IPS : INDICE DE POSITION SOCIALE
IRIS : ILOTS REGROUPÉS POUR L'INFORMATION STATISTIQUE

LCR : LOCAUX COLLECTIFS RÉSIDENTIELS
LLI : LOGEMENT LOCATIF INTERMÉDIAIRE
LLS : LOGEMENT LOCATIF SOCIAL
LLTS : LOGEMENT LOCATIF TRÈS SOCIAL
MAM : MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES
MDAE : MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL
MIO : MISSION INTERCOMMUNALE OUEST
MSP : MAISON SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE
MSS : MAISON SPORT SANTÉ
NEET : NOT IN EDUCATION, EMPLOYMENT OR TRAINING
OVVV : OPÉRATION VILLE VIE VACANCES
PEDT : PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE
PLIE : PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI
PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
PMR : PERSONNE MOBILITÉ RÉDUITE
PRE : PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE
PS : PRESTATION DE SERVICE
QPV : QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
REAAP : RÉSEAU D'ÉCOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS
RSA : REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE
SCOPAD :
SEDRE : SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
SEMAC : SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION
SEMADER : SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉUNION
SHLMR : SOCIÉTÉ D'HABITATIONS À LOYER MODÉRÉ DE LA RÉUNION
SIDR : SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
SODEGIS : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL
SODIAC : SOCIÉTÉ DIONYSIENNE D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION
TO : TERRITOIRE DE L'OUEST
VIF : VIOLENCES INTRA FAMILIALES
ZAC : ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE

Bibliographie

- Analyse des besoins, Compas - CCAS de la Possession, 2025
- Circulaire n°2012-013, CNAF, 2012
- Circulaire n°2016-005, CNAF, 2016
- Compte-rendu Cellule de Veille, CLSPD - Mairie de la Possession, 2023
- Contrat de Ville, Cellule dispositif - Mairie de la Possession, 2025
- CRAC ZAC Moulin Joli, SEDRE, 2023
- Diagnostic patrimoine social, Service Habitat, Mairie de la Possession, 2025
- Données INSEE : <https://statistiques-locales.insee.fr>
- Données quantitatives de la demande d'emploi pour le quartier QPV de Moulin Joli, IOP - France Travail, 2025
- Données sociales résidences Miami, Sodegis, 2025
- Dossier de candidature Cité Éducative, Pôle Rayonnement Éducative - Mairie de la Possession, 2025
- Observation des territoires La Possession, Observatoire régional de la santé, 2022
- Patrimoine La Possession, SEMAC, 2025
- Plan d'action CTG, Cellule dispositif - Mairie de la Possession, 2022
- Plan ZAC Moulin Joli, Pôle aménagement - Mairie de la Possession, 2020
- Portrait de quartier, Cellule dispositif - Mairie de la Possession, 2025
- Programmation des logements aidés 2025 - 2029, Service habitat - Mairie de la Possession, 2025
- Rapport audit, Red Samouraï, 2025
- Rapport de diagnostic initial, Pyxis OI pour la Mairie de la Possession, 2025
- Recensement des actions soutien à la parentalité, Service Prévention Polyvalence Insertion - Département de la Réunion, 2025